

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Biologiques et des Sciences Agronomiques
Département des Sciences Agronomiques



Mémoire de fin d'étude

En vue de l'obtention du Diplôme de Master 2
En Sciences Agronomiques
Spécialité : Science forestière
THEME

Etude des impacts des PPDRI dans la Willaya de Tizi-Ouzou

Présenté par :
M^{elle} : Zerroukhi Nassima

Soutenu le : 29/12/2020

Devant le jury :

Président : Mr Allili Naceur
Promoteur : Mr Si-Tayeb Hachimi
Examineur : Mr Boudjemaa Salem

Année 2020



Remerciements

Avant tout, je remercie dieu le tout puissant de nous avoir donné la santé et la volonté d'entamer et de terminer ce mémoire.

*Je remercié tout d'abord
LE Promoteur Si-Tayeb*

M^{elle} AMGHAR KENZA étudiant (U.M.M.T.O)

M^{elle} AGGOUN FATMA étudiant (U.M.M.T.O)

Je remercie LE Promoteur ET les membres du Jury pour l'honneur l'avoir acceptant d'examiner et juger mon travail.

Merci à vous tous



Dédicace

*Je dédie ce modeste travail à :
A l'homme de ma vie, mon exemple
éternel, mon soutien moral et source de
joie et de bonheur, celui qui s'est toujours
sacrifié pour me voir réussir
mon père.*

*A la lumière de mes jours, la source de
mes efforts, la flamme de mon cœur, ma
vie et mon bonheur ; maman que j'adore.*

*Aux personnes dont j'ai bien aimé la
présence dans ce jour.*

Mes frères

Ma sœur

Mes amies

*En fin à tous ceux qui me connaissent
de près ou de loin,*

Merci

N.ZERROUKHI

Liste des figures

	Pages
Figure 1 : Schéma du développement durable	7
Figure 2 : Les piliers de la politique de Renouveau Agricole et Rural	17
Figure 3 : Mise en œuvre du renouveau rural	19
Figure 4 : Les Matrice du renouveau rural	20
Figure 5 : Les Etapes et déroulement des PPDRI	25
Figure 6 : Schéma représentatif et récapitulatif de la mise en œuvre du PPDRI	27
Figure 7 : Répartition des communes rurales sur le territoire algérien	28
Figure 8 : Identification et Répartition des PPDRI par thème fédérateur en Algérie	33
Figure 9 : Plantation 2000-2014	34
Figure10 : Les différents types de plantations	34
Figure 11 : Etat d'avancement moyen du programme « Traitement des Bassin-versants »et par tranche annuelle (2010-2014)	35
Figure12 : Classement des wilayas par PPDRI	35
Figure 13 : La Carte les limites administratives de la wilaya de Tizi-Ouzou	37
Figure 14 : La carte du Découpage administratif de la wilaya de Tizi-Ouzou de 1984	38
Figure 15 : La carte des Zones homogènes de la wilaya de Tizi-Ouzou	41
Figure 16.Zone de vallées, plaine et dépression	41
Figure17 : La carte du réseau hydrographique	43
Figure 18 : Répartition de la population par commune.....	44
Figure 19 : Représentation de la population selon la dispersion territoriale	44
Figure20 : Communes de montagne de la wilaya de Tizi-Ouzou	47
Figure 21.Répartition de la superficie agricole totale (ha).....	49
Figure 22 : Répartition des superficies forestières selon l'essence à fin 2018.....	55

Liste des tableaux

	Pages
Tableau 1 : Les sources de financement des PPDR	25
Tableau 2 : Les répartitions générales des terres de 2000 à 2010	29
Tableau 3 : Les indicateurs d'impact des PPDR prévus (2009-2014)	31
Tableau 4 : Daïras et nombre de communes de la wilaya de Tizi-Ouzou	38
Tableau 5 : Répartition de la superficie agricole totale (ha) en 2018	48
Tableau 6 : Cultures permanentes	49
Tableau 7 : Terres labourables	49
Tableau 8 : Superficies et Productions (Campagne agricole 2017/2018)	50
Tableau 9 : Effectifs du cheptel, campagne agricole(2017 /2018)	50
Tableau 10 : Répartition des superficies forestières par commune à fin 2018	53

La liste des abréviations

A.P.C : Assemblée Populaire Communale.

An : Années

C.A.R.C : Cellule d'Animation Rurale Communale.

C.E.N : Conservation des Ecosystèmes Naturels

C.E.N.E.A.P : Centre National d'Etudes et d'Analyses pour la Population

C.N.D.R : Commission Nationale De Développement Rural

D.A : Dinars Algérien.

D.A.S : Domaines Agricoles Socialistes

D.D : Développement Durable

D.G.F : Direction Générale Des Forêts.

D.R.I : Développement Rural Intégré.

D.S.A : Direction Des Services Agricoles.

E.A.C : Exploitations Agricoles Collectives.

E.A.I : Exploitations Agricoles Individuelles

F.A.O : Organisation Des Nations Unies Pour L'alimentation Et L'agriculture

F.D.R.M.V.T.C : Fonds De Développement Rural Et De Mise En Valeur Des Terres Par La Concession.

F.N.P.A.A.T : Fonds National De Promotion Des Activités De l'Artisanat Traditionnel.

F.N.R.D.A : Fonds National De Reconversion Et De Développement Agricole.

F.O.N.A.L : Fonds National Du Logement

G.R.P.F : Gestion Et Réhabilitation Du Patrimoine Forestier.

Ha : Hectare.

Kms : Kilomètres

M : Mètres

M.A.D.R : Ministère De L'Agriculture Et Développement Rural.

O.N.S : Office National Des Statistiques

O.N.T.A : Office National des Terres Agricoles.

P.B.V : Protection Des Bassins Verants.

La liste des abréviations

P.C.D : Plan Communal de Développement.

P.D.A : Processus Du Développement Agricole

P.D.A.R : Projets De Développement Agricole Et Rural.

P.D.L : Programme De Développement Local

P.E.R : Projet D'emploi Rural.

P.M.E : Petit Moyen Entreprise.

P.N.D.A : Le Plan National De Développement Agricole.

P.N.D.A.R : Le Plan National De Développement Agricole Et Rural.

P.P.D.R : Projets De Proximité De Développement Rural.

P.P.D.R.I : Le Projet De Proximité De Développement Rural Intégré

P.P.D.R.I.W : Programmes De Développement Rural Intégrés Des Wilayas.

P.P.L.C.D : Projet De Proximité De Lutte Contre La Désertification.

P.R.C.H.A.T : Programme De Renforcement Des Capacités Humaines Et d'Assistance Technique.

P.S.D : Programme Sectoriel De Développement.

P.S.R.R : Programme De Soutien Au Renouveau Rural.

PRR : Politique De Renouveau Rural.

QX : Quintaux.

R.A.R : Renouveau Agricole Et Rural

R.R : Renouveau Rural

RR Renouveau Rural.

S.A.T : Superficie Agricole Totale

S.A.U : Superficie Agricole Utile

SI- PSRR : Système D'information Du Programme De Soutien De La Politique De Renouveau Rural.

La liste des abréviations

S.N.A.D.D.R : Système National d'Aide A La Décision Pour Le Développement Rural.

Tables des matières

Remerciement	
Dédicace	
Liste des figures	pages
Liste des tableaux	
Liste Abréviation	
Sommaire	
Introduction générale	1
Chapitre I : concepts et définitions	3
1. Définition de l'agriculture	3
2. Définition de territoire	3
2.1. Les différents types de territoires ruraux	2
3. Notion de développement	4
3.1. Définition de développement	4
3.2. Les stratégies de développement	4
3.3. Les différents types de développement	4
3.3.1. Le développement agricole	4
3.3.2. Développement rural	5
3.3.2.1. Les objectifs du développement rural	5
3.3.3. Le développement agricole et rural	5
3.3.4. Le développement local	5
3.3.5. Le développement local et le développement rural	6
3.3.6. Le développement durable	6
3.3.6.1. Comment atteindre un développement durable	6
3.3.6.2. Les bénéfices et les possibilités d'une démarche de développement durable	7
3.3.7. Le développement intégré	7
3.3.8. Le Développement Rural Intégré	8
3.3.9. Le développement participatif	8
3.3.10. Le sous-développement	8
4. la Sécurité alimentaire	8
5. Relation agriculture et sécurité alimentaire	9
6. Les Piliers et objectifs de l'agriculture et du développement rural durables	9
6.1. Objectifs économiques	9
6.2. Objectifs environnementaux	10
6.3. Objectifs sociaux réduire	10
6.4. Objectifs culturels	10
Chapitre II : Evolution des politiques agricoles et PPDR en Algérie	12
Section I : Evolution des politiques agraires en Algérie	12
I.1. Autogestion et révolution agraire 1962-1979	12
I.1.1. La révolution agraire 1971-1979	12
I.1.2. les premières réformes de l'économie agricole étatique 1979-1999	13

I.1.3.Stabilisation, réconciliation nationale et actions d’urgence (2000-2008)	13
I.2.Avènement de plan national de développement agricole et rural (PNDAR).....	14
I.2.1.Le Plan National de Développement Agricole (P.N.D.A).....	14
I.2.2.Le Plan National de Développement Agricole et Rural (P.N.D.A.R)	14
I.2.2.1.Les principaux objectifs du plan sont	15
I.2.2.2.Démarche du PNDAR.....	15
I.2.2.3.Les composants du PNDAR	15
I.2.2.4.Les moyens de mise en œuvre du PNDAR.....	16
I.2.2.4.1.Encadrement administratif	16
I.2.2.4.2.Réalisation du PNDAR	16
I.2.2.5.Financement du PNDAR	16
I.3.La politique de renouveau agricole et rural, le défi du renforcement durable de la sécurité alimentaire nationale	17
I.3.1.Les piliers de la politique de Renouveau Agricole et Rural	17
I.3.1.1.Le Renouveau Rural (RR).....	17
I.3.1.1.1.Les acteurs locaux de Renouveau Rural	18
I.3.1.1.2.Les principaux objectifs visés par la Politique de Renouveau Rurale (PRR)	18
I.3.1.1.3.Les cinq (05) programmes du renouveau rural portent sur	21
I.4.Stratégie Nationale du Développement Rural Durable (SNDRD)	21
I.5.les Projets de Proximité de Développement Rural Intégré(PPDRI)	21
I.5.1.Définition des PPDRI	21
I.5.2.Type de PPDRI	22
I.5.3.Les objectifs	22
I.5.4.Les acteurs des Projets PPDRI.....	22
I.5.4.1.Le chef de Daïra	22
I.5.4.2.Le facilitateur	23
I.5.4.3.L’animateur	23
I.5.4.4.Les banque	23
I.5.4.5.La cellule d’animation rurale communale (CARC)	23
I.5.4.6.Le Comité technique de Wilaya (CTW)	24
I.5.4.7.La commission nationale de développement rural (CNDR).....	24
I.5.4.8.Financement des PPDRI	25
Section II : Cas de PPDRI en Algérie	28
II.1.Géographie.....	28
II.2.Situation du milieu rural en Algérie	28
II.3.Origine des difficultés que rencontrent les communes rurales.....	28
II.4.Programme de développement rural2009 – 2014 et les résultats enregistrés.....	30
II.4.1.Les objectifs partagés avec les acteurs du programme quinquennal 2010-2014	30
II.4.1.1.Une amélioration du taux de croissance de la production agricole moyenne	30
II.4.1.2.L’accroissement de la production nationale et l’amélioration de son intégration et de sa collecte	30
II.4.1.3.Renforcement du développement durable et équilibré des territoires et l’amélioration des conditions de vies des populations rurales	30

II.4.1.4.La relance durable de l'appareil industriel national et l'amélioration de l'intégration agro-industrielle	31
II.4.1.5.La création d'emploi	31
II.5.Le renouveau agricole 2010-2014	31
II.6.Le programme quinquennal de développement rural intégré (2010-2014).....	31
II.7.Autres résultats des PPDRI conçus entre la période 2009-2014	33
Chapitre III : Aperçu générale sur la wilaya DE TIZI OUZOU	37
1.Présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	37
2. Les limites naturelles de la wilaya de Tizi-Ouzou	37
3.Les limites administratives de la wilaya de Tizi-Ouzou	37
4. Répartition des superficies par Daira	38
5. Caractéristiques physiques	39
5.1. Relief	39
5.1.1. La chaine côtière	39
5.1.2. La vallée de l'oued Sebaou	40
5.1.3. Le massif de grande Kabylie	40
5.1.4. La zone collinaire de Tizi-Ghenni.....	40
5.1.5. La dépression de Draà El Mizan	40
5.1.6 .La chaine du Djurdjura	40
5.2. Climat	41
5.3. Les ressources en eau	42
5.3.1. Les Barrages	42
5.3.2. Retenues collinaires	42
5.3.3. Les ressource en eau souterraines	42
5.3.4 .Les forages et les puits	42
5.3.5. Les sources d'eaux	42
6. Réseau hydrographique	43
6. Bassin versant.....	43
7. population.....	44
Chapitre IV : PPDRI à la wilaya de TIZI OUZOU	46
1. Les caractéristiques de la wilaya.....	46
2. Organisation agricole	46
3. Les zones de potentialité agricole de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	46
3.1. Surfaces agricoles utile et totale	47
4.Répartition des terres	48
5.Occupation des sols	49
6.Production Végétale	49
7.Productions animales.....	50
8.Les forêts	52
Conclusion	57
Bibliographie.....	58

Introduction générale

En Algérie, depuis son indépendance en 1962, l'Etat a joué un rôle de premier choix par ses interventions dans le secteur agricole et rural. Il a été l'initiateur des quatre réformes agraires qu'a connu le secteur à savoir l'Autogestion, la Réforme Agraire, la Restructuration et la Réorganisation. Il est à noter que chacune de ces réformes s'inscrivait dans un contexte politique, social et économique donné.

A partir 2000, le plan national de développement agricole (PNDA) s'est élargi à la dimension rurale (PNDAR) en 2002 et ensuite, à la politique du renouveau rural de 2009 à nos jours (Bessaoud, 2006).

L'agriculture a connu un essor important dès la mise en œuvre de la politique du renouveau agricole et rural en 2009, surtout à travers les actions réalisées dans le cadre des projets de PPDRI, financés principalement par le Fond National de Développement Rural (FNDR).

Grace aux efforts de l'Etat, ces PPDRI sont venus y remédier à la situation de l'agriculture et du milieu rural qui sont marqués par la persistance d'une crise multiforme (économique, sociale et écologique) (Chedded, 2015).

Dans cette optique, le PNDAR se voit accordé une importance capitale au développement des zones rurales marginales en s'appuyant sur la participation et l'adhésion des populations rurales. Plusieurs politiques ont ainsi été déployées faisant référence à un processus ascendant dont ; la plus innovante la Politique du Renouveau Rural et son principal outil d'intervention le Projet de Proximité de Développement Rural Intégré qui vise la redynamisation des territoires ruraux. L'ambition et l'innovation de cette politique est de mettre en place un système de gouvernance territoriale fondé sur le principe de la participation dans la conception et la mise en œuvre des projets.

La politique du renouveau rural (PRR) se structure sur quatre grands volets : le premier concerne plus directement l'amélioration des conditions de vie des ruraux, le deuxième volet, dit la "diversification des activités économiques", est appelé à favoriser les revenus alternatifs aux populations des zones rurales. Le troisième volet a trait à la protection et la valorisation des ressources naturelles et des patrimoines ruraux matériels et immatériels. Le quatrième volet, de nature transversale, poursuit l'objectif de renforcement de capacités humaines et l'assistance technique.

Les trois premiers programmes seront exécutés dans le cadre de la démarche participative et de proximité de développement rural et qui font appel à la notion du développement durable (DD) à laquelle on a choisi comme outil les projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI).

Le PPDRI est réalisé sur des territoires ruraux préalablement identifiés, dans le but de permettre la stabilisation des communes rurales et le souci d'améliorer les conditions de vie des populations de ces régions, en assurant un développement économique, social et humain et en instaurant un cadre de vie proche de celui des zones urbaines.

Chapitre I
Concepts et définitions

La stratégie du développement rural durable (SDRD) en Algérie s'est fondée sur des expériences passées mais aussi sur un inventaire relativement complet de l'état sociodémographique et économique des zones rurales.

Avant de restituer les orientations de la stratégie algérienne, il s'avère nécessaire de se rappeler de quelques concepts de bases.

1. Définition de l'agriculture

« Agriculture » vient de « agricultura » : un mot latin formé à partir de deux autres : « Ager » qui signifie champ ou fonds de terre et « Cultura » qui signifie culture et formé sur le participe passé « cultus » du verbe « cultiver ». C'est, donc la « culture des champs » et plus généralement, l'ensemble des travaux qui transforment le milieu naturel dans l'intérêt de l'homme. Dans le lexique géographique, on distingue deux formes d'agriculture :

- La culture des sols, ayant pour but de produire des végétaux.
- La culture des animaux plus généralement appelée élevage, ayant pour but de produire des animaux(Bellache , 2016).

L'agriculture est un processus par lequel les hommes aménagent leurs écosystèmes pour satisfaire leurs besoins. Elle est l'ensemble des savoir-faire et des activités ayant pour objet la culture des terres, et plus généralement, l'ensemble des travaux sur le milieu naturel (pas seulement terrestre) permettant de cultiver et prélever des êtres vivants (végétaux, animaux, voire champignons) utiles à l'être humain. L'agronomie regroupe l'ensemble des connaissances biologiques, techniques, culturelles, économiques et sociales relatives à l'agriculture (kheladi, 2013).

2. Définition de territoire

Selon Lorthiois J. (1996), le territoire, « est un espace physique dont les limites sont définies par des critères géographiques, administratifs, économiques, humains,... Tout projet de développement fait référence à un territoire, mais en lui donnant généralement une définition restrictive, purement administrative ou géographique : on voudrait appuyer une dynamique (le développement) sur une notion essentiellement statique. Or le territoire doit être considéré comme un facteur vivant, flexible. »

2.1. Les différents types de territoires ruraux

En dehors de leur multifonctionnalité, le territoire ruraux sont aussi très divers .La typologie des campagnes de la Datar de 2012 permet de faire des regroupements.

➤ Le rural dynamique :

Les « campagnes des villes » sont caractérisées par une forte croissance résidentielle et économique. Ce sont des territoires sous influence urbaine, bénéficiant de la périurbanisation, bien desservis en services et avec de bons revenus.

➤ **Le rural touristique :**

Les campagnes « à forte économie présentielle » ont la particularité d’avoir une économie fortement tournée vers le tourisme. Ce rural, localisé près du littoral ou des vallées, est caractérisé par des taux de chômage ou de travail à temps partiel assez fort.

➤ **Le rural agricole et industriel :**

Cette catégorie intermédiaire regroupe des territoires aux dynamiques démographiques différentes, mais caractérisés par un bon accès aux services et commerces. Leur économie, à dominante industrielle et agricole, est parfois fragile.

➤ **Le rural fragile :**

Caractérisés par un éloignement aux services et commerces, des faibles revenus et un fort brassage de la population, ces campagnes ont une très faible densité de population. Leur économie est fragile, même si certains secteurs notamment ceux proches du littoral ou de la montagne, s’en sortent mieux. Ainsi les territoires ruraux sont difficiles à appréhender dans leur globalité (Leveque, 2013).

3. Notion de développement

3.1. Définition de développement

Le terme développement signifie le fait d’offrir aux populations des ressources diversifiées, un cadre de vie meilleur et des opportunités accrues. Il fait partie intrinsèque de l’aménagement du territoire.

on peut définir le développement comme étant un processus politique, social et économique cohérents et harmonieux engendrant un état de vie, d’être et de pensée favorables à l’amélioration durable et désirée des conditions de vie ; et tout ceci caractérisant et s’appréciant par rapport à des références communément admises(www.worldcat.org) .

3.2. Les stratégies de développement

À partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, trois types de stratégies se sont mises en place :

- la stratégie de substitution d’importations ;
- la stratégie des industries industrialisa ;
- la stratégie de promotions des exportations(<https://www.cap-concours.fr>).

3.3. Les différents types de développement

3.3.1. Le développement agricole

MORIZE (1992) avance que « *le développement agricole consiste essentiellement à augmenter le volume des récoltes, globalement ou pour certains produits seulement. Cette augmentation se fait en augmentant les rendement par une meilleure utilisation des terres ou des autres facteurs limitant* ».

De nos jours, le développement agricole inclue davantage la notion de durabilité pour protéger l'environnement, et de qualité pour améliorer le régime alimentaire des populations ou pour répondre aux exigences du marché.

La vulgarisation agricole est un moteur clé du développement agricole puisque ce dernier passe inconditionnellement par l'introduction de nouvelles productions (animales et végétales), par l'amélioration des techniques de production et par l'information et la formation des agriculteurs.

3.3.2. Développement rural

Le développement rural est la transformation positive et durable du milieu rural en faveur du facteur humain et des différentes activités in situ, en particulier l'activité agricole, par la mise en place ou le renforcement des infrastructures de bases nécessaires. Le développement rural consiste à améliorer tout l'environnement de l'agriculteur, considéré cette fois comme le principal bénéficiaire. Il porte à la fois sur les routes, les villages, la santé, l'éducation et sur tous les services économiques et sociaux susceptibles d'améliorer non seulement la fonction productive, mais aussi le bien-être social (Initiatives concrètes, SD ; www.csa-be.org).

3.3.2.1. Les objectifs du développement rural

Accroître la production agricole au niveau des territoires ruraux est une première nécessité, mais en plus de cela, il faut améliorer les conditions générales d'existence. Le développement rural a une dimension globale, il ne peut donc être réduit à quelques éléments du monde rural, c'est ce qui est confirmé par DEMBELE, E (1971), où d'après cet auteur, le développement rural représente : « un processus qui englobe toute une série de mesures et d'actions entreprises en vue d'améliorer le milieu rural, aussi bien en ce qui concerne l'aménagement physique que le relèvement du niveau de vie de la sécurité de l'emploi rural » (MORIZE, 1992).

3.3.3. Le développement agricole et rural

Le contexte du développement rural et agricole a largement évolué, notamment sous l'impulsion de la mondialisation rapide, des restrictions sur les exportations des produits agricoles dues aux mauvaises récoltes, du changement climatique, de l'explosion des prix des denrées alimentaires et du pétrole, de la demande croissante de biocarburants, de la concurrence mondiale pour les terres cultivables et de la réhabilitation post-conflit. Dans de nombreux pays en développement, les agriculteurs représentent la majorité de la population et les trois quarts des pauvres vivent dans les zones rurales. C'est pourquoi les résidents ruraux des pays en développement sont profondément affectés par ces changements (Initiatives concrètes, SD).

3.3.4. Le développement local

C'est un concept qui est apparu dans les pays occidentaux. Il est considéré comme faisant partie des nouveaux paradigmes, cadres d'analyses et d'interventions pour venir à la

rescousse des économies européennes en proie à des difficultés. Le développement local s'exerce sur un espace, déjà constitué ou à constituer, considéré comme territoire réduit.

La définition la plus originale du développement local est celle de GREFFE.X qui stipule que « Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active »(Tesson, SD ; Vernières, 2012).

3.3.5. Le développement local et le développement rural

Toutes les grandes questions posées actuellement au niveau mondial comme la pauvreté, la santé, la sécurité alimentaire...ne peuvent être résolues si les solutions ne sont pas concrétisées au niveau local avec l'implication des acteurs locaux car personne ne connaît mieux les problèmes ou les difficultés dans lesquelles ces populations viennent. Cette section est consacrée à l'étude de développement local d'une part, et le développement rural ou nous allons aborder certains concepts de bases concernant ces deux types de développement. (Kheladi, ,2008).

3.3.6.Le développement durable

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins.

Le terme "durable" désigne quelque chose qui peut durer dans le temps, de manière infinie. Nous savons aujourd'hui que les ressources de la planète ne sont pas infinies et nécessitent donc une gestion durable.

Selon la notion de développement durable est mondialement souvent illustrée les trois cercles représentant chacun une des dimensions que sont l'environnement, l'économie et la société, situés sur les axes du temps et de l'espace (DDAPDP, SD ; Hervieu, 2002).

3.3.6.1. Comment atteindre un développement durable

- **Durabilité économique** : Est atteinte lorsqu'un niveau de base du bien-être économique peut être atteint et maintenu (générer un accroissement du revenu permanent).
- **Durabilité sociale** : est atteinte lorsque l'exclusion sociale est minimisée. Elle s'intéresse à la réalisation des besoins essentiels de l'être humain et l'accessibilité aux soins de santé, à l'école, à la nourriture, au logement et aux opportunités d'auto-développement.

- **Durabilité environnementale** : est atteinte lorsque la productivité des ressources naturelles vitales est conservée ou améliorée pour les générations futures (HERVIEU, 2002 ; <http://www.inra.fr/dpenv/do22.htm>)

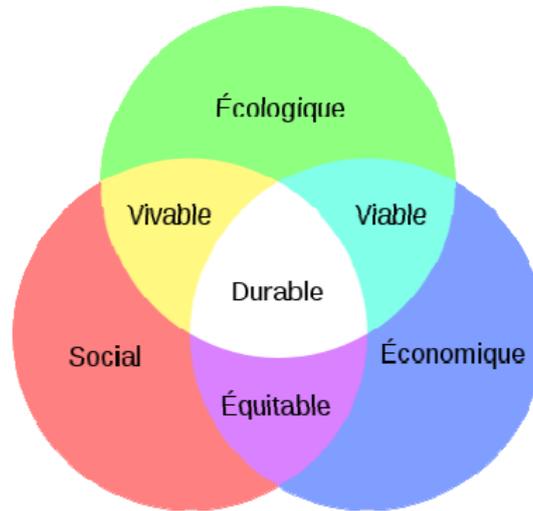


Figure 1. Schéma du développement durable

(www.fairebien.com/agriculture-durable).

3.3.6.2. Les bénéfices et les possibilités d'une démarche de développement durable

- l'accès au financement et l'obtention de capital ;
 - la réduction des coûts de fonctionnement et d'exploitation des ressources ;
 - la consolidation et le développement de marchés ;
 - l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre ;
 - la maximisation de la productivité ;
 - l'innovation et l'apprentissage ;
 - la fidélisation de la clientèle ;
- l'amélioration de la gestion des risques (www.fairebien.com/agriculture-durable; BIT, 2000).

3.3.7. Le développement intégré

Le développement intégré est un développement logique et rationnel, visant dans un but de croissance, tous les aspects qui dépendent les uns des autres, de manière à n'oublier aucune des conditions nécessaires à ce développement ».

Le développement intégré a alors une vision globale et systémique dans les approches, contrairement à l'approche sectorielle. En effet le développement intégré, global ou systémique considère le milieu d'intervention comme un système c'est-à-dire comme « un ensemble d'éléments interactifs, organisés et finalisés » (BOUKHARI, 2003).

3.3.8. Le Développement Rural Intégré

Le Développement Rural Intégré (DRI) apparaît parallèlement à la théorie du "petit agriculteur avant tout", dont le point de départ est la reconnaissance de l'agriculture pour le développement économique à travers le travail, le capital, la nourriture, les transactions internationales et un marché de biens de consommation pour les secteurs industriels récents (<http://www.fao.org>).

3.3.9. Le développement participatif

Le développement participatif, basé sur le principe de l'approche participative sous-entend une vision du développement qui accorde une place privilégiée à l'implication des populations à la définition des problèmes locaux, à l'identification des solutions et à leur mise en œuvre, afin de contribuer à donner plus d'efficacité et de durabilité aux programmes qui en résultent (DDAPDP, SD).

3.3.10. Le sous-développement

Les pays sous-développés sont victimes d'un retard au « décollage », ou, pour le dire autrement, le développement est une question de rattrapage, toutes les sociétés étant censées passer par les mêmes « étapes de la croissance économique ». Le sous-développement est l'incapacité d'un pays d'utiliser pleinement son potentiel économique, passant d'échec en échec, enlisant ainsi sa population dans la pauvreté et de désespoir (FAO ; 1992).

4. la Sécurité alimentaire

Selon la FAO 1992 *«La faim et la malnutrition sont inacceptables dans un monde qui dispose à la fois des connaissances et des ressources voulues pour mettre fin à cette catastrophe humaine... Nous reconnaissons qu'il existe dans l'ensemble du monde assez de nourriture pour tous... [Et] nous nous engageons à agir en commun pour que le droit d'être à l'abri de la faim devienne une réalité».*

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active (FAO, 2011)

La sécurité alimentaire repose sur quatre piliers :

-l'**accès**, autrement dit la capacité de produire sa propre alimentation ou de l'acheter, et donc de disposer d'un pouvoir d'achat suffisant pour le faire.

-**La disponibilité**, qui reste un problème dans les zones où la production alimentaire est insuffisante pour couvrir les besoins et qui interroge sur la capacité de charge de la planète pour nourrir une population croissante et de plus en plus gourmande.

-**La qualité d'alimentation**, du point de vue tant nutritionnel, sanitaire, sensoriel que socioculturel, la sécurité alimentaire intègre aussi la sécurité sanitaire ou la salubrité des aliments.

-**La régulation**, en plus de la disponibilité, des moyens d'accès à l'alimentation et de sa qualité, ce quatrième pilier intègre donc la question de la nécessaire stabilité, des prix et des revenus des populations vulnérables. (www.Cirad.fr).

5. Relation agriculture et sécurité alimentaire

Le développement de l'agriculture est une condition nécessaire de la lutte contre la faim, mais certes pas suffisante. L'agriculture est en définitive un ressort indirect de la sécurité alimentaire. Puisque c'est l'activité économique principale des populations les plus pauvres, son développement fournit des ressources permettant aux ruraux de réduire les variations des volumes produits, de dégager des excédents pouvant couvrir les déficits occasionnels des ménages mais, surtout, d'obtenir des revenus qui leur permettent d'acheter des aliments diversifiés et d'autres biens de base. Dès lors, la lutte contre la faim et la malnutrition fait appel à une combinaison de politiques du développement de l'agriculture (y compris les réformes foncières), du développement des activités non agricoles et du renforcement de la résilience des ménages, ou encore des politiques ciblées sur la réduction des inégalités, la santé, le commerce, etc.

Nous pouvons dire qu'au-delà de sa vocation première de production. L'agriculture joue un rôle important dans le développement économique, social et environnemental d'un pays que ce soit au niveau national ou bien au niveau des zones local et rural([http://www.un.org/africarenewal/sites/Agriculture africaine](http://www.un.org/africarenewal/sites/Agriculture%20africaine)).

6. Les Piliers et objectifs de l'agriculture et du développement rural durables

L'approche recommandée par ce manuel se fonde sur quatre "piliers", les trois mentionnés ci-dessus ainsi que l'aspect culturel, pour souligner l'importance fondamentale de la culture comme source de valeurs et aspirations des peuples – aspect généralement négligé. Chacun de ces piliers a au moins deux objectifs spécifiques.

6.1. Objectifs économiques

Améliorer la compétitivité et favoriser la croissance économique. Pour être viables, les exploitations agricoles et les activités économiques non agricoles doivent être profitables. Elles doivent utiliser les ressources locales et externes de façon efficace, gérer les entreprises

et les marchés, diversifier les options qui s'offrent à elles afin d'optimiser leurs revenus tout en minimisant les risques.

6.2.Objectifs environnementaux

Préserver les ressources naturelles (par exemple, la terre, l'eau, les forêts, la biodiversité) et protéger l'environnement (par exemple, empêcher la pollution de l'air et de l'eau, gérer les déchets, offrir des services environnementaux).

6.3. Objectifs sociaux réduire

La pauvreté rurale comme l'insécurité alimentaire, et améliorer l'équité sociale entre les citoyens, indépendamment de leur sexe, de leur religion ou de leur race. L'équité exige une attention particulière pour les pauvres et les groupes vulnérables de la société rurale, en leur offrant un meilleur accès aux ressources et une plus grande participation aux institutions locales de gouvernance.

6.4.Objectifs culturels

Favoriser la liberté et la diversité culturelles et enrichir les valeurs positives des cultures locales. Cela suppose considérer ce que les personnes apprécient dans leur vie, leurs valeurs ou ce qu'elles veulent dire par "richesse" en termes humain, social ou physique. La culture s'exprime en termes de croyance religieuse, perceptions, relations communautaires, arts créatifs, mais aussi de nourriture et de pratiques alimentaires. La liberté culturelle embrasse toutes ces dimensions(<https://www.un.org>).

Chapitre II
Evolution des
politiques agricoles et
PPDRI en Algérie

Section I : Evolution des politiques agraires en Algérie

L'histoire de l'agriculture algérienne et le milieu rural a été marquée par plusieurs réformes appliquées avant et après l'indépendance du pays. La société algérienne et ses nouveaux dirigeants se sont engagés dans une refonte totale du cadre politique et économique du pays, des modes d'organisation et des instruments à mettre en place afin que ceux-ci puissent répondre aux aspirations profondes et identitaires de la population.

Dans ce présent chapitre nous allons présenter dans la première section est consacré à Evolution des politiques agraires dans la deuxième section nous allons présenter les PPDRI en Algérie.

I.1. Autogestion et révolution agraire 1962-1979

Au lendemain de l'indépendance, l'appropriation des terres coloniales constituait un enjeu entre les gros propriétaires fonciers et la classe au pouvoir et verra émerger la propriété de l'Etat sur ces terres. Une série de textes dite «Décrets de mars 1963» va institutionnaliser cet état de fait :

- ❖ Le Décret du 18 Mars 1963 stipule que le droit des propriétés déclarées vacantes tombe en déshérence, il n'est attribué à personne ;
- ❖ Le Décret du 22 Mars 1963 organise la gestion des exploitations agricoles vacante ;
- ❖ Le Décret du 28 Mars 1963 porte sur la répartition du revenu des domaines autogérés.

Cette récupération des terres, qui constitue en fait la nationalisation de l'ancien secteur colon, regroupant 22 037 fermes sur une superficie de plus de 2 200 000 hectares, va donner naissance au secteur autogéré, communément appelé secteur socialiste au vu de l'option politico-économique du pouvoir en place (Bekhouche-Guendouz, 2011).

I.1.1. La révolution agraire 1971-1979

Est venue confirmer l'orientation socialiste imprimée à l'économie agricole avec la nationalisation des grandes propriétés privées appartenant à des nationaux et des terres non exploitées et l'adoption d'un mode de gestion collectif imposé aux exploitants bénéficiaires des redistributions, ainsi que l'organisation étatique des circuits d'approvisionnement en intrants, transformation et commercialisation de la production. Cette période a été également marquée par la création ou le renforcement d'un grand nombre de nouvelles institutions de recherche, d'information et de vulgarisation agricoles ainsi que par le développement d'infrastructures et d'équipement de base en milieu rural. Pendant cette période, les modes de financement du secteur agricole sont demeurés essentiellement publics, sous forme de subventions dont le volume dépendait étroitement du niveau des recettes pétrolières et leur allocation était fixée selon les priorités données aux différents secteurs de l'économie nationale.

Les premières années de construction de cette économie agricole étatique ont été empreintes d'un vent d'optimisme quant aux chances de succès de cette politique. Cet enthousiasme s'est progressivement estompé au fur et à mesure qu'il devenait évident que les efforts consentis étaient loin de donner les résultats escomptés. La croissance moyenne

annuelle de la production agricole était faible et la facture des importations alimentaires devenait de plus en plus lourde à supporter du fait de la hausse constante de la demande intérieure due à la forte croissance(Benmihoub , 2015).

I.1.2. les premières réformes de l'économie agricole étatique 1979-1999

Au cours de cette période, devant la stagnation persistante de la production agricole, les difficultés de gestion des grandes exploitations autogérées et le déficit chronique de celles-ci, un certain nombre de réformes ont été progressivement introduites.

C'est ainsi que furent mises en place les premières expériences de libéralisation des marchés. Elles étaient suivies peu après parue restauration des domaines agricoles socialistes (DAS), transformées en exploitations agricoles collectives (EAC) et en exploitations agricoles individuelles(EAI) tandis qu'un droit de jouissance perpétuelle sur les terres fut introduit (loi 87-19). Au cours de la même période, une partie des terres nationalisées dans le cadre de la révolution agraire ont été restituées à leurs anciens propriétaires (loi d'orientation foncières de 1990) et le système coopératif issu de la révolution agraire, réorganisé(Bessaou, 2006).

Timides au début, ces réformes se sont amplifiées pendant les années 90 à la suite des crises pétrolière et financière qu'ont connues le pays et l'adoption des mesures d'ajustement structurel orientées vers l'économie de marché qui s'en est suivie.

Ceci a entraîné la création des chambres d'agriculture et du crédit mutuel agricole, mais suivi par le démantèlement de certaines entreprises publiques de valorisation et de transformation des produits agricoles ainsi que des offices d'approvisionnement et du système des coopératives de services ; ainsi qu'un abandon quasi généralisé des subventions sur les intrants et une chute des investissements agricoles(Berranen , 2006).

L'insécurité qui s'est instaurée dans le pays à la même époque n'a fait qu'aggraver la situation des agriculteurs, en particulier les plus démunis d'entre eux, obligeant les pouvoirs publics à remettre de nouveau en place certains mécanismes de soutien et de régulation.

La portée de ces réformes et particulier celle relative à l'introduction d'un droit de jouissance perpétuelle sur les terres des EAC et EAI est toutefois restée relativement limitée. Ceci peut s'expliquer du fait que la plupart d'entre elles ont été adoptées en l'absence d'une consultation et d'une sensibilisation suffisantes des exploitants, d'un environnement institutionnel ébranlé et des structures de financement et d'appui au secteur remises en cause. Dans le même temps, les transactions informelles sur les terres se sont multipliées, sans que les investissements privés dans le secteur agricole ne soient relancés, aggravés ainsi par des dispositifs de cloisonnement entre la sphère agricole et celle de l'industrie agroalimentaire(Chedded,2015).

I.1.3.Stabilisation, réconciliation nationale et actions d'urgence (2000-2008)

A partir de 1999, et le retour progressif de la sécurité dans le pays qui a coïncidé avec le rétablissement des finances publiques et la clôture du programme d'ajustement structurel, l'Etat a procédé au lancement d'un programme de relance ambitieux à travers le Plan national de développement agricole PNDA 2000-2004 (Carlos et al., SD).

I.2. Avènement de plan national de développement agricole et rural (P.N.D.A.R)

La politique économique, menée par l'Etat algérien, dans le cadre de la mutation et basculement vers l'économie de marché, a instauré des modifications sérieuses à travers la mise en place d'une politique de soutien à l'agriculture et le monde rural ; pour concrétiser et construire un passage moins coûteux et contraignant. Le plan national de développement agricole PNDA lancé en 2000 devenu en 2003 le plan de développement agricole et rural PNDAR(BOURI al, 2012).

I.2.1. Le Plan National de Développement Agricole (P.N.D.A)

Mis en place en juin 2002 pour aboutir à une revitalisation des espaces ruraux et la relance du secteur agricole.

Cependant, après deux ans de son expérimentation, les résultats du PNDA montrent une répartition déséquilibrée des soutiens du FNRDA en faveur des grandes exploitations relativement plus capitalisées et situées sur les meilleures terres du domaine privé de l'Etat. En revanche, la quasi-totalité des micro-parcelles de moins de 5 ha et les petites exploitations de 5 à 10 ha se trouvent exclues de ces subventions (Akerkar, 2015).

I.2.2. Le Plan National de Développement Agricole et Rural (P.N.D.A.R)

Qui est un prolongement naturel du P.N.D.A et qui doit assurer une synergie et coordination entre les différents intervenants et partenaires du monde agricole et rural.

Son élargissement aux territoires ruraux marginalisés s'est concrétisé par la mise en place des Projets de développement agricole et rural (PDAR). Un peu moins d'une année après leur lancement, le bilan des PDAR fait ressortir une orientation exclusive des soutiens vers le secteur agro-sylvo-pastoral ; une orientation qui prédomine d'ailleurs même avec les PPDR (Akerkar, 2015 ; Medjdoub, 2012).

Concevoir un programme de développement global et spécifique pour les territoires ruraux devient alors une urgence. Les prémices d'une approche territoriale semblent commencer à germer après la décision ministérielle n° 306 du 14/07/2003, qui entérine le passage des PDAR aux Projets de proximité de développement agricole et rural (PPDR).

L'expérience des PDAR et des PPDR a servi à l'élaboration, en 2004, de la Stratégie Nationale de Développement Rural et Durable (SNDRD) dont l'instrument de mise en œuvre reste toujours les PPDR jusqu'à 2006, date à laquelle fut adoptée la Politique de Renouveau Rural (PRR), qui remplace donc la SNDRD. L'instrument de mise en œuvre de la PRR est les Projets de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI)(www.alternatives-rurales.or).

Ces deux programmes devraient, en principe, préparer le terrain pour la mise en place et en application de la politique de renouveau, par le biais de l'idée de remettre sur rail les indicateurs économiques de l'agriculture, de renforcer la performance du secteur et de baliser le passage pour une autre politique Tous les projets doivent être économiquement viables, socialement acceptables et écologiquement durables (Akerkar, 2006).

I.2.2.1. Les principaux objectifs du plan sont :

- L'utilisation rationnelle et une valorisation des potentialités naturelles (sol et eau) pour Rétablir progressivement les grands équilibres écologiques ;
- La consolidation durable de la sécurité alimentaire du pays par l'intensification et la diversification de la production agricole dans les zones favorables ;
- L'amélioration des conditions de vie et des revenus des agriculteurs ;
- L'extension de la SAU par des actions de mise en valeur des terres ;
- L'amélioration de la compétitivité de l'agriculture et son intégration dans l'économie nationale ;
- La reconstruction de l'espace agricole et la réhabilitation des vocations naturelles des différentes régions du pays (Benmihoub ,2015).

I.2.2.2. Démarche du PNDAR

Le PNDAR suit une démarche spécifique afin de répondre à une situation de crise du secteur agricole qui vise le développement des productions agricoles en valorisant les potentialités du pays tout en maîtrisant les contraintes naturelles (sol et climat). . La démarche adoptée repose sur quatre (4) axes :

- l'amélioration des conditions de vie des populations rurales : les villages, les Ksour ;
- l'amélioration et la diversification des revenus : création et développement des activités économiques ;
- la gestion durable des ressources naturelles : sols, eau, forêt, ressources fourragères ;
- la mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels : histoire et culture(Berranen ,2006).

I.2.2.3. Les composants du PNDAR

- Programme national de reboisement et d'emploi rural. Restauration des zones forestières menacées Amélioration du taux de boisement du nord du pays Privilégier les boisements utiles et économiques ;
- Programme de mise en valeur des terres par la concession. Restauration des zones forestières menacées. Amélioration du taux de boisement du nord du pays Privilégier les boisements utiles et économiques ;
- Programme de Développement et d'intensification de la production agricole (filières).
- Développement des productions agricoles et des élevages englobant âges comparatifs et destinés à l'exportation ;
- Programme d'adaptation des systèmes de production. Il s'agit d'une tentative de «gestion active» de la sécheresse dans le cadre d'une démarche spécifique ;

- Programme des zones de parcours et de protection de la steppe ;
- Protection de l'écosystème pastoral ;
- Amélioration de l'offre fourragère et des revenus des populations locales ;
- Programme de mise en cohérence et de dynamisation de l'agronomie saharienne. Il s'agit d'une tentative de «gestion active» de la sécheresse dans le cadre d'une démarche pacifique à : l'agriculture saharienne, oasienne et péri-oasienne (MADR, 2010).

I.2.2.4. Les moyens de mise en œuvre du PNDAR

I.2.2.4.1. Encadrement administratif

L'encadrement administratif du PNDAR est assuré par :

- L'administration agricole : Direction des Services Agricoles (DSA) ;
- L'administration Forestière : Conservation et Circonscriptions Forestières ;
- Daïra, APC ;
- Services Techniques Locaux : Hydraulique, Santé, Education,...etc (BERRANEN, 2006).

I.2.2.4.2. Réalisation du PNDAR

La mise en œuvre du PNDAR se fait sous forme de projets de proximité de développement rural (PPDR). La réalisation des différents programmes initiés dans le cadre du PNDAR est attribuée aux :

- ✓ Populations concernées (adhérents du PPDR) ;
- ✓ Entreprises ;
- ✓ DSA ou Conservation des Forêts (supervision des travaux) ;
Services Techniques Locaux concernés (Bessaoud, 2012).

I.2.2.5. Financement du PNDAR

Outre l'apport personnel individuel ou commun des adhérents aux projets initiés dans le cadre du PNDAR, d'autres ressources financières provenant des programmes et fonds sectoriels sont mises en place.

- ✓ Fonds de Développement Rural et de Mise en Valeur des Terres par Concession (FDRMVTC) ;
- ✓ Fonds National du logement (FONAL) ;
- ✓ Fonds National de Promotion des Activités de l'Artisanat Traditionnel (FNPAAT) ;
- ✓ Fonds National de Reconversion et de Développement Agricole (FNRDA) ;

- ✓ Ressources financières mobilisées des PCD, PDL, et PSD.

I.3. La politique de renouveau agricole et rural, le défi du renforcement durable de la sécurité alimentaire nationale

La Politique de renouveau agricole et rural réaffirme l'objectif fondamental poursuivi par les politiques agricoles qui se sont succédées depuis 1962, à savoir le renforcement durable de la sécurité alimentaire nationale tout en mettant l'accent sur la nécessité de transformer l'agriculture en véritable moteur de la croissance économique globale.

Elle s'articule autour de 3 piliers complémentaires :

- Le Renouveau rural ;
- Le Renouveau agricole ;
- Le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Assistance Technique (PRCHAT) et d'un Cadre Incitatif (MADR, 2012).

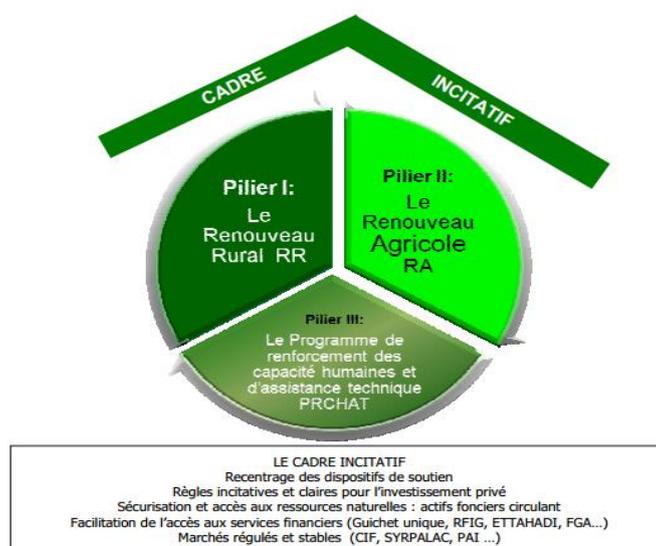


Figure 2. Les piliers de la politique de Renouveau Agricole et Rural (MADR, 2012).

I.3.1.1. Le Renouveau Rural (RR)

Le programme du Renouveau Rural a pour objectif le développement harmonieux, équilibré et durable des territoires ruraux.

Il met en avant l'idée selon laquelle il n'y a point de développement sans intégration à la base des interventions et sans une mutualisation des ressources et des moyens, à travers la mise en œuvre de projets de proximité de développement rural intégré PPDRI, pris en charge par les acteurs locaux.

En mettant l'accent sur la décentralisation et la responsabilisation des acteurs au niveau local et sur le développement rural participatif, le pilier du renouveau rural se situe

délibéré dans le cadre de la réforme de l'Etat, de la démocratisation de la société, de la bonne gouvernance des territoires ruraux et du processus de décentralisation conduit dans le pays. Il prend en compte les objectifs économiques et sociaux en matière d'emploi, de revenu et de stabilisation des populations tout en s'inscrivant dans les lignes directrices du Schéma National d'Aménagement du Territoire (

Le nouveau rural cible tous les ménages qui vivent et travaillent en milieu rural et particulièrement ceux habitant les zones où les conditions de vie et de production sont les plus difficiles (montagnes, steppes, Sahara)(MADR,2012).

I.3.1.1.1.Les acteurs locaux de Nouveau Rural

- ✓ Collectivités locales ;
- ✓ Associations et organisations professionnelles ;
- ✓ Exploitants agricoles ;
- ✓ Entreprises non agricoles ;
- ✓ Artisans ;
- ✓ Services techniques et administratifs ;
- ✓ Institutions de formation et de crédit.

Bien que l'agriculture soit demeurée une composante forte de l'activité économique des zones rurales, le Nouveau rural élargit son champ d'application aux autres secteurs d'activités en milieu rural (artisanat, eau potable, électrification, valorisation du patrimoine culturel, etc.), en promouvant l'inter-sectoriel(MADR, 2012).

I.3.1.1.2.Les principaux objectifs visés par la Politique de Nouveau Rurale (PRR)

La Politique de Nouveau Rurale est mise en œuvre à travers les Programmes de Développement Rural Intégrés des Wilayas (PPDRIW) construits par 4 programmes :

- Conservation des Ecosystèmes Naturels « CEN » ;
- Lutte Contre la Désertification « LCD » ;
- Gestion et Réhabilitation du Patrimoine Forestier « GRPF » ;
- Protection des Bassins Versants « PBV »(MADR, 2003).

Chaque programme par objectif agrège des Projets PPDR montés autour des 4 thèmes fédérateurs suivants :

- ❖ Modernisation et/ou réhabilitation d'un village ou d'un Ksar : amélioration de la qualité et des conditions de vie en milieu rural.
- ❖ Diversification des activités économiques en milieu rural : (économie locale, commercialisation, valorisation des produits locaux, petit et moyen entreprise (PME), énergies renouvelables, technologies de l'information, de la communication...) et amélioration de l'attractivité du territoire rural (jeunes, retour des populations, nouvelles installations,...);
- ❖ Protection et valorisation des ressources naturelles : forêt, steppe, oasis, montagne, littoral,...;

- ❖ Protection et valorisation du patrimoine rural matériel ou



Figure3.Mise en œuvre du renouveau rural (MADR, 2010)

Pour concrétiser ces objectifs, le Renouveau Rural fera appel à deux outils : le Système d'Information du Programme de Soutien au Renouveau Rural (SI-PSRR) et le Système d'Aide à la Décision pour le Développement Durable (SNADDR). Pour l'utilisation de ces deux outils, il applique, selon le cas, l'une ou l'autre des deux approches suivantes : le Projet de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI) ou le Projet de Proximité de Lutte Contre la Désertification (PPLCD), impliquant la prise en charge du développement local par les communautés rurales ciblées(MADR, 2010).

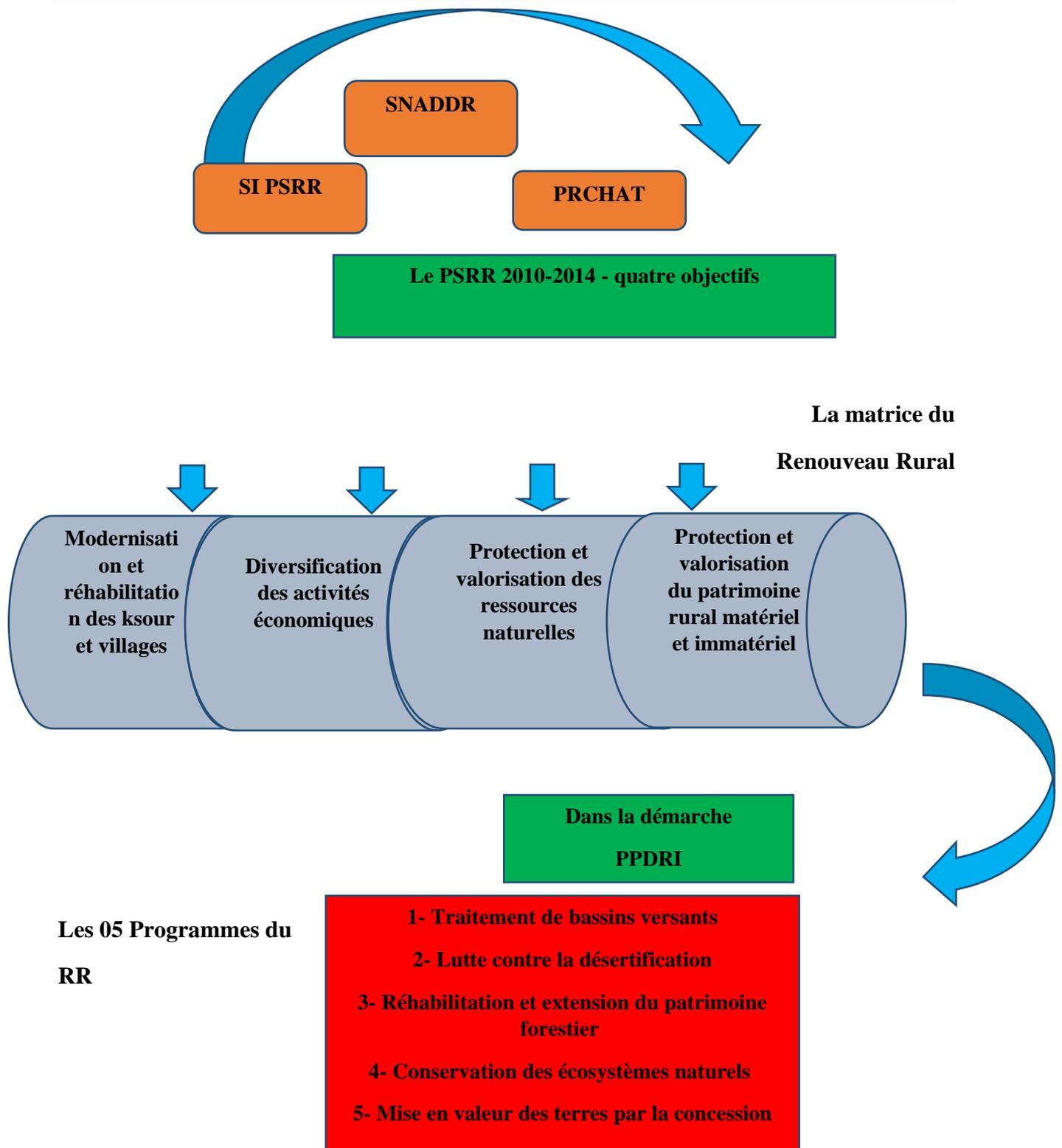


Figure 4. Les Matrice du renouveau rural (MADR, 2012).

I.3.1.1.3. Les cinq (05) programmes du renouveau rural portent sur :

- **La protection des bassins -versants de barrages**

Il porte sur l'application des études réceptionnées définitivement pour 34 bassins- versants sur une superficie de 3,5 millions d'ha localisés au niveau de 25 wilayas et concernent plus de 350 communes dont la population recensée est de 07 millions d'habitants..
- **Le programme de lutte contre la désertification**

Il est prévu sur 30 wilayas et 338 communes. Il vise un espace de 2,5 millions d'ha dont 137 000 ha seront traités.
- **La réhabilitation et l'extension du patrimoine forestier :**

Il a pour objectif, notamment l'amélioration de l'état et de la productivité des peuplements forestiers (la réalisation des travaux sylvicoles sur 118 500 Ha et la plantation sur 36 000 ha).
- **Le programme de Conservation des Ecosystèmes Naturels**

Il est attendu que ce programme touche 52 communes et 35 000 ménages ruraux, le traitement d'un espace sur 188 000 Ha et la création de 17 500 équivalent emplois permanents.
- **L'extension de la SAU pour la mise en valeur des terres agricoles**

La programmation des projets prévus concernant la mise en valeur par la concession de près de 230.000 ha (MADR, 2010).

I.4. Stratégie Nationale du Développement Rural Durable (SNDRD)

La stratégie nationale du développement rural durable « SNDRD » a été mise en œuvre et testée durant la période allant de 2003 à 2005. Elle s'inscrit en droite ligne avec les principes de Cette stratégie s'articule autour de 4 axes (MADR, 2004)

- établissement d'un partenariat local et d'une intégration multisectorielle au sein des territoires ;
- appui à la mise en œuvre d'activités économiques innovantes ;
- valorisation équilibrée et gestion durable des ressources et des patrimoines des territoires ;
- synergie économique et sociale et coordination dès les dysfonctionnements de la filière agroalimentaire actions (Mohamed, 2009).

I.5. les Projets de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI)**I.5.1. Définition des PPDRI**

Les Projets PPDRI ou bien les Projets de Développement Rural Intégrés (PPDRI) sont des projets intégrés fédérateurs construits « du bas vers haut » dans la responsabilité partagée entre les services de l'administration locale, les élus locaux, les citoyens et les organisations rurales (Djenane, 2011).

Le PPDRI est l'instrument de base à travers lequel les pouvoirs publics visent l'accompagnement des populations rurales, notamment dans les zones éparses et isolées, pour

mettre en valeur l'ensemble des atouts que présentent leurs territoires, en vue de promouvoir leurs activités économiques, et donc améliorer leurs revenus et leurs conditions de vie (MDDR, 2003).

Le PPDRI est un outil pratique qui permet de créer les conditions de synergie de l'ensemble des :

- ressources et patrimoines d'un espace rural (capital naturel, humain, social, etc.) ;
- fonds publics, privés et les budgets d'équipement décentralisés ;
- dispositifs de soutien et les différents programmes d'actions sectoriels et locaux ;
- acteurs concernés par le développement des zones rurales, en coordonnant leurs interventions sur le même espace

I.5.2.Type de PPDRI

- **public** : financement des investissements à usage collectif.
- **privé** : les investissements à usage individuel.

I.5.3.Les objectifs

- D'améliorer les conditions et la qualité de la vie des populations par la réhabilitation des villages et des K'sours, la promotion d'infrastructures et équipements socio-économiques et culturels à usage collectif ;
- D'augmenter et de diversifier les revenus des populations par la promotion des petites et moyennes entreprises de production de biens et services ainsi que de la pluriactivité ;
- D'inciter à l'exploitation rationnelle et à la meilleure valorisation des ressources naturelles et patrimoniales ;
- Renforcer les capacités des institutions et des populations rurales(Zaghbi, 2009).

I.5.4.Les acteurs des Projets PPDRI

I.5.4.1.Le chef de Daïra

Le Chef de Daïra coordonne au sein de la Daïra l'ensemble de la mise en œuvre des PPDRI. Il met à disposition des acteurs des PPDRI les informations utiles présentes dans le Système National d'Aide à la Décision pour le Développement Durable (Rural et Local) « SNADDR » met à jour les bases de données en fonction des projets en cours ou réalisés (suivi évaluation),

- d'une ou des cellules d'animation rurale (Daïra et/ou commune) désignée par lui-même et qu'il préside,
- Des agents de développement au sein desquels il désignera,
- pour chaque PPDRI, le facilitateur qui fera équipe avec l'animateur issu de la communauté rurale.

I.5.4.2.Le facilitateur

- ✓ C'est un agent technique de l'administration des forêts, est désigné par le Chef de Daïra en collaboration avec le Conservateur des Forêts, pour être l'interlocuteur des communautés rurales au titre du "dispositif PPDRI" (<https://agriculturemono.net>).

Il est chargé de suivre le Projet de Proximité de Développement Rural Intégré dans toutes ses phases et ses tâches au profit des populations concernées.

I.5.4.3.L'animateur

C'est un agent privé :

- ✓ Représentant de la communauté rurale dont le rôle est d'animer le projet
- ✓ Information en continu de la communauté rurale sur l'avancement du projet,
- ✓ Suivi et accompagnement avec le facilitateur des différentes démarches administratives et techniques nécessaires à l'aboutissement du projet (collectives ou individuelles).
- ✓ Il peut être désigné un ou plusieurs animateurs au sein de la communauté. On s'attachera dans ce dernier cas à ce qu'une femme puisse être désignée pour suivre les questions relatives à la condition féminine (<https://agriculturemono.net>).

I.5.4.4.Les banque

Les banques (ou organismes de crédit) sont appelées à jouer un rôle déterminant dans la mise en œuvre des Projets PPDRI.

- **Au niveau national** : elles sont partenaire financier de la PRR, en particulier en tant que gestionnaires conventionnés des fonds publics destinés au financement de développement agricole et rural.
- **Au niveau local** : le représentant de l'agence locale est membre des différentes instances consultatives et de suivi : cellule d'animation, comité technique de Daïra et comité technique de Wilaya.
- Au niveau individuel des porteurs de projet, l'organisme bancaire reçoit les dossiers individuels, les évalue et décide de la mise en place du financement (<https://agriculturemono.net>).

I.5.4.5.La cellule d'animation rurale communale (CARC)

La cellule d'animation rurale communale est présidée par le P/APC et regroupe en son sein :

- les représentants des APC ;
- les représentants de la société civile ;
- les représentants des organisations rurales ;
- les personnalités et leader locaux ;
- les représentants des populations porteurs de projet individuels ou collectifs ;

- Aux représentants d'organismes de crédits impliqués dans le financement des Projets PPDRI(Zaghib ,2009).

En fonction des dimensions de la Daïra, ou des enjeux de développement, le Chef de Daïra peut décider d'instaurer une cellule d'animation à l'échelon communal.

La cellule d'animation rurale a pour mission principale la formalisation du projet PPDRI :

- Recueillir les idées de projets PPDRI proposés ainsi que les informations nécessaires et relatives au territoire concerné.
- Favoriser et de coordonner la mobilisation des compétences techniques administratives et financières,
- Accompagner l'ensemble des différentes phases de mise en œuvre,
- Enfin suivre et évaluer les projets approuvés

I.5.4.6.Le Comité technique de Wilaya (CTW)

Le comité technique de Wilaya est présidé par le secrétaire général de la Wilaya, qui représente le Wali. Il est composé des Directeurs de l'exécutif directement concernés, des représentants des banques et organismes financiers ainsi que des représentants des organisations professionnelles concernées.

- ✓ Le comité technique de Wilaya valide le projet au plan technique et financier. Cette validation est consignée dans le procès-verbal de réunion (<https://agriculturemono.net>).

I.5.4.7.La commission nationale de développement rural (CNDR)

Cette commission a pour missions :

- d'analyser les rapports des autorités locales sur les conditions de mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable ;
- d'analyser l'impact des processus et des politiques de soutien et proposer les ajustements nécessaires ;
- de dresser le cas échéant, le bilan des difficultés rencontrées ;
- de proposer des mesures d'ordre économique ou social au vu de l'évolution l'indice de développement rural durable ;
- d'élaborer un rapport annuel d'évaluation de la stratégie nationale de développement rural durable(<https://agriculturemono.net>).

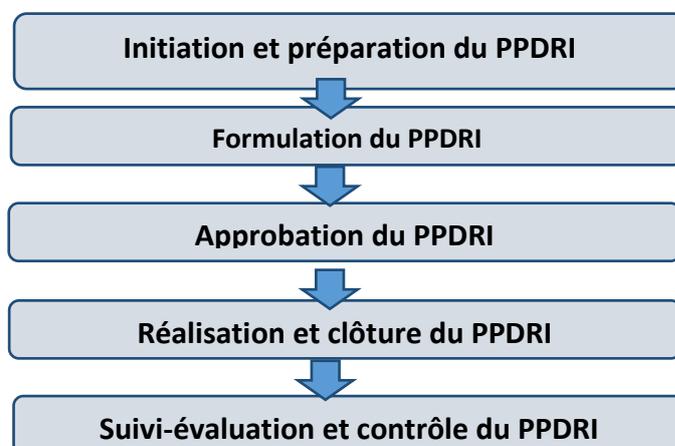


Figure 5. Les Etapes et déroulement des PPDRI(MARD, 2006).

I.5.4.8. Financement des PPDRI

Tableau 1. les sources de financement des PPDRI(Dahel, 2013).

Source de financement	Nomenclature
Fonds de développement rural et de la mise en valeur des terres par la concession	FDRMVTC
Fonds de développement rural et de la mise en valeur des terres par la concession-GCA	FDRMVTC-GCA
Fonds de lutte contre la désertification et le développement du pastoralisme et de la steppe	FLDDPS
Fonds de soutien à l'Agriculture, élevage et petites exploitation agricole	FSAEPEA
Fonds spécial de développement des régions du sud	FSDRS
Fonds national d'aide au logement	FONAL
Fonds de solidarité nationale	FSN
Fonds de développement des hauts plateaux	FDHP

Fonds de l'artisanat	FNPAAT
Programme communal de développement pour le développement rural	PCD-DR
Programme communal de développement	PCD
Programme sectoriel DSA	PSD-DSA
Programme sectoriel HCDS	PSD-HCDS
Programme sectoriel DGF	PSD-DGF
Programme sectoriel CDARS	PSD-CDARS
Programme sectoriel de la Direction des Activités Sociales	PSD-DAS
Agence Nationale de soutien à l'emploi de jeunes	ANSEJ
Agence de développement social	ADS
Budget de wilaya	B-Wilaya

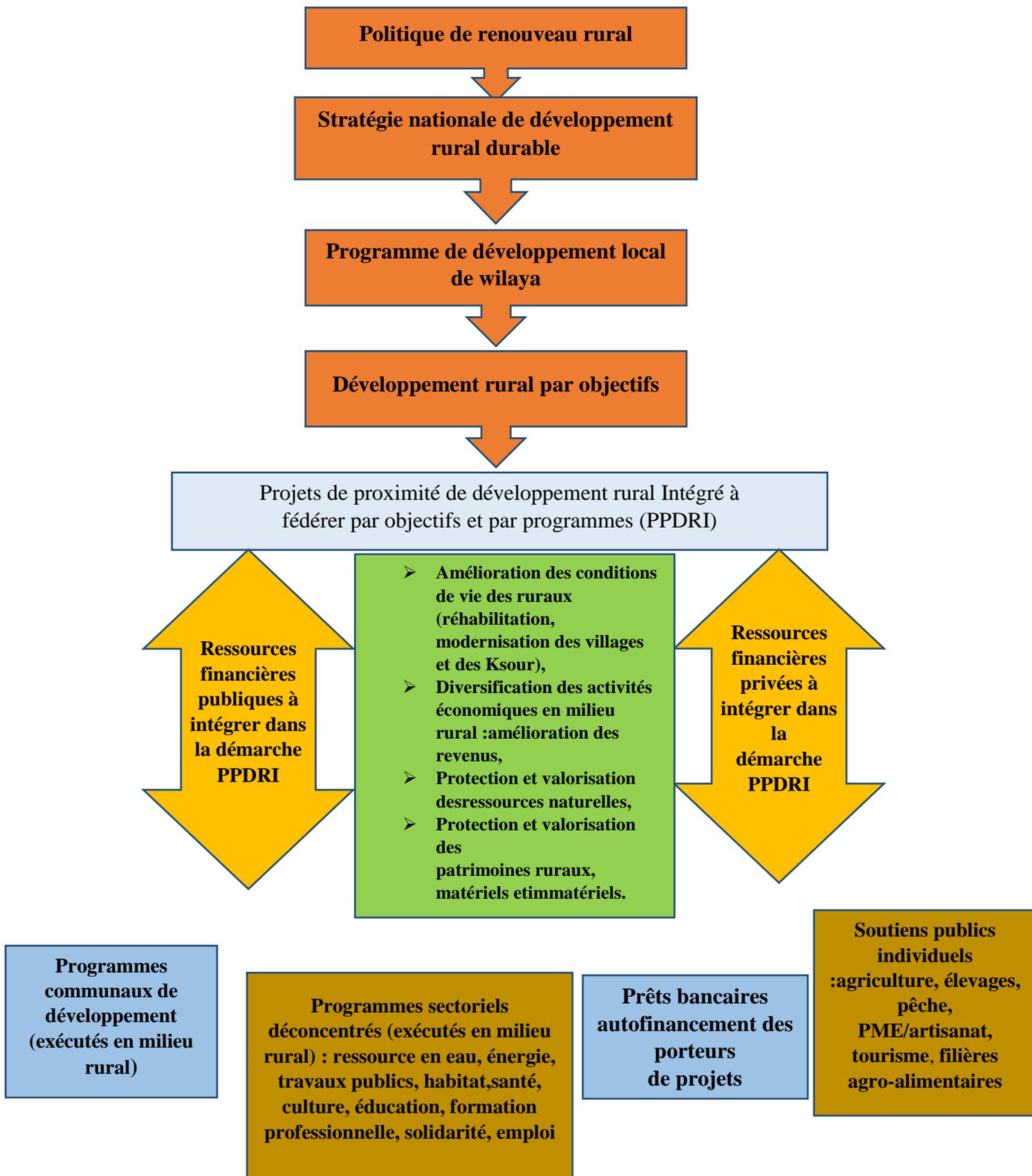


Figure 6. Schéma représentatif et récapitulatif de la mise en œuvre du PPDRI (MADR, 2006).

Section II : Cas de PPDRI en Algérie

II.1.Géographie

L'Algérie est située au nord-ouest de l'Afrique sur la côte Méditerranéenne. Elle possède une superficie de presque 2.4 millions de km², ce qui en fait le pays le plus étendu du continent. C'est un pays de montagnes d'une altitude moyenne de 800 m environ, avec les massifs de l'Atlas Tellien et Saharien au nord et l'Hoggar au Sud. Le Sahara occupe plus de 2 millions de km², ou 87 pour cent de la superficie totale du pays. En 2012, les forêts couvrent environ 1.5 millions d'ha et sur les 41.4 millions d'ha de superficie agricole, les terres cultivées ne représentaient qu'environ 8.5 millions d'ha essentiellement concentrés dans la région du nord. Les prairies et pâturages permanents s'étendent sur près de 33 millions d'ha(Mohamed, 2009).

Le territoire algérien compte 48 Wilayas et 1541 communes dont **979**, soit 64%, sont considérées comme totalement rurales. Elles se répartissent comme suit : **le quart** (25%) des communes rurales se situe dans les Hauts Plateaux, près des **deux tiers** (64%) dans le Nord et enfin, 11% des communes rurales sont localisées dans le Sud du pays(NEPAD,2006)..

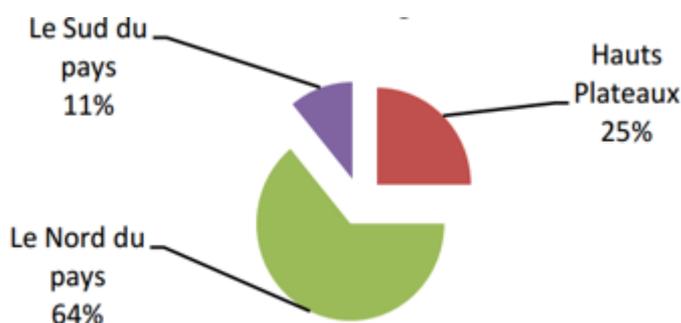


Figure 7.Répartition des communes rurales sur le territoire algérien(NEPAD,2006).

II.2.Situation du milieu rural en Algérie

Les différentes études menées sur la pauvreté en Algérie ont montré que 70% des pauvres résident en milieu rural. Globalement, la pauvreté touche deux fois plus les zones rurales que les zones urbaines.

II.3.Origine des difficultés que rencontrent les communes rurales

La situation du monde rural algérien est actuellement des plus préoccupantes. La marginalisation et l'exclusion y sont devenues la règle ; la pauvreté, au sens de la non-satisfaction des besoins fondamentaux et sociaux de la population, y est présente désormais presque partout, et le chômage y est encore plus endémique qu'en zone urbaine. Les causes sont évidemment nombreuses. De façon globale, on assiste depuis quelques années à une situation de «pauvreté rurale» qui touche de plus en plus les familles des agriculteurs sans

terre, les travailleurs saisonniers, les bergers et les petits éleveurs, les petits et les très petits agriculteurs ayant en moyenne moins de 5 ha (dont les ménages sont constitués de 8 à 10 personnes), ainsi que les personnes et les familles dont le niveau d'éducation, de santé et d'accès à l'eau potable est faible (NEPAD, 2006).

Mais la situation de pauvreté s'exprime aujourd'hui surtout par la rareté des ressources et les faibles possibilités d'emploi. On a affaire à un processus de sous-développement économique dû en grande partie à la déstabilisation de la société rurale traditionnelle par les effets de croissance démographique et la réduction drastique des ressources, à la perte des éléments constitutifs des systèmes agraires et la réduction des activités artisanales et rurales.

Il faut savoir que la plupart des zones et communes rurales abritent une population nombreuse (environ 40% de la population totale répartie sur plus de 60% des communes). Il s'agit d'une population essentiellement jeune et dynamique (plus de 70% âgés de moins de 30 ans et plus de 60% ayant dépassé le niveau d'études secondaires), mais souvent confrontée à d'importantes difficultés liées en grande partie à la faiblesse des infrastructures de base et à des conditions de vie et d'accès aux commodités et aux opportunités de travail. Certaines zones rurales sont d'autre part caractérisées par leur dévitalisation et leur dépeuplement suite à un exode rural plus ou moins forcé (terrorisme, sécheresse, chômage, pauvreté...).

D'autres causes comme l'absence de conditions favorables à la décentralisation des décisions qui rendent par ailleurs incertaines et problématiques l'existence «d'un ensemble d'initiatives économiquement viables» (<http://www.djamel-belaid>).

Tableau 2. la répartition générale des terres de 2000 à 2010

Années	Terres utilisées par l'agriculture	Terres forestières	Zones alfatières	Terres improductives	Superficie totale de l'Algérie
2000	40 888 100	4 223 000	2 949 000	190 114 000	238 174 100
2001	40 983 840	4 235 000	2 745 000	190 210 260	238 174 100
2002	40 735 920	4 280 000	2 725 000	190 433 180	238 174 100
2003	40 817 940	4 257 000	2 735 000	190 364 160	238 174 100
2004	42 209 600	4 260 000	2 735 000	188 969 500	238 174 100
2005	42 380 630	4 289 000	2 793 000	188 711 470	238 174 100
2006	42 367 890	4 303 000	2 793 000	188 710 210	238 174 100
2007	42 448 840	4 216 380	2 504 990	189 003 890	238 174 100
2008	42 435 990	4 228 000	2 478 000	189 032 110	238 174 100
2009	42 466 920	4 227 700	2 504 990	188 974 490	238 174 100
2010	42 444 350	4 254 800	2 504 990	188 969 960	238 174 100

Les changements intervenus dans l'occupation des sols au cours de la dernière décennie (2000-2010) permettent de mettre en exergue les efforts accomplis par les agriculteurs pour valoriser au mieux leurs exploitations et s'adapter aux tendances lourdes du marché. On note ainsi :

- une diminution des terres au repos de 11 % ;
- une augmentation des plantations arboricoles de 82% ;
- une diminution des prairies naturelles de 30% ;
- une diminution des terres alfatières de 14% ;
- un accroissement des surfaces sous irrigation de 99%.

II.4.Programme de développement rural2009 – 2014 et les résultats enregistrés

II.4.1.Les objectifs partagés avec les acteurs du programme quinquennal 2010-2014

Le programme quinquennal mobilisera près de 1000 milliards de dinars de ressources publiques dans la mise en œuvre des différentes mesures et actions d'incitation à l'investissement privé concrétisant l'orientation de son excellence Monsieur le Président de République de consacrer 200 milliards de dinars/an pour soutenir le renouveau agricole et rural. Il est attendu de ce programme, à l'horizon 2014, l'amélioration de la sécurité alimentaire de l'Algérie induite par les effets conjugués.

II.4.1.1.Une amélioration du taux de croissance de la production agricole moyenne

Passant d'un niveau moyen de 6% par an (période 2000-2008) à 8,33% sur la période 2010-2014.

II.4.1.2.L'accroissement de la production nationale et l'amélioration de son intégration et de sa collecte

La stabilisation de la production céréalière à 54 millions de quintaux (réduction des importations d'orge et de blé dur), et celle du lait à plus de 3 milliards de litres avec un milliard de litres collecté (à intégrer pour répondre aux besoins en laits pasteurisés) devrait influencer aussi de manière effective sur le niveau des importations de la poudre de lait(MADR).

II.4.1.3.Renforcement du développement durable et équilibré des territoires et l'amélioration des conditions de vies des populations rurales

A travers 10.200 projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) dans 2.174 localités rurales. Ils permettront d'améliorer les conditions de vie de 727 000 ménages ruraux soit près de 4 471 000 habitants et d'avoir un impact sur la préservation et la valorisation de 8,2millions d'hectares situés dans les zones de montagnes, les espaces steppiques et les zones sahariennes(Akerkar ,2015).

II.4.1.4. La relance durable de l'appareil industriel national et l'amélioration de l'intégration agro-industrielle

Les mesures mises en place dans le cadre du renouveau agricole en matière de soutien à l'intensification des filières auront des effets importants sur le développement d'une industrie agricole et d'un réseau de petites et moyennes entreprises de production d'intrants et de services à l'agriculture notamment pour répondre aux besoins importants générés par le programme.

II.4.1.5. La création d'emploi

La création de près de 1 200 000 équivalents emplois, notamment dans des zones pauvres en opportunités de création d'emplois et de création de revenus hors agriculture.

II.5. Le renouveau agricole 2010-2014

A ce titre, et pour la mise en œuvre des programmes relatifs au renouveau agricole, le secteur a dégagé une enveloppe de 600 milliards DA pour les cinq prochaines années, soit un montant de 120 milliards DA annuellement. Ces ressources financières seront principalement consacrées à :

- La modernisation et à l'intensification des filières de production de large consommation à travers les soutiens à la mécanisation, à la fertilisation aux systèmes d'irrigation, semences, plants et géniteurs Pour les filières céréales, lait, pomme de terre, viandes ;
- L'incitation directe à la production pour les céréales, le lait, les semences ;
- Le développement des systèmes de régulation et la protection des revenus des agriculteurs notamment à travers le renforcement du Surplace pour la filière pomme de terre et son extension progressives aux autres produits agricoles ;
- la réalisation et la valorisation des infrastructures de stockage et de logistique sous froid (08 millions de mètres cubes) ;
- l'appui à la réalisation de 39 silos de stockage.

II.6. Le programme quinquennal de développement rural intégré(2010-2014)

Le programme quinquennal de développement rural intégré, prévu à partir de l'année 2009, prévoit le montage de 12 148 projets, ce qui correspond en moyenne annuelle à 2 024 PPDRI/an, ces projets prévus se caractérisent par les indicateurs d'impacts suivants :

Tableau 3. les indicateurs d'impact des PPDRI prévus (2009-2014)

Communes	Localités	Ménages	Population touchée	Emploi	Espace traité (ha)	Extension SAU (ha)
903	2 842	1 114 420	6 687 500	600 000	8 192 600	250 000

Selon les résultats de la 22^{ème} réunion trimestrielle d'évaluation portant sur la mise en œuvre des contrats de performance du Renouveau Agricole et Rural des wilayas du 03 Mai 2015, il a enregistré le lancement de 10 842 PPDRI parmi les 12 842 PPDRI approuvés (soit 89% des PPDRI prévus sont lancés et 99% sont approuvés).

Par thèmes fédérateurs, ce sont les PPDRI qui avaient comme objectif de Protection et valorisation des ressources naturelles, qui occupent la première position avec un taux estimé à 50% de nombre des projets lancés.

La deuxième position est occupée par les PPDRI s'inscrivant dans l'objectif de diversification des activités économiques en milieu rural avec un taux de 37%. La position suivante est occupée par les PPDRI ayant trait à la modernisation et/ou réhabilitation d'un village ou d'un ksar avec un taux de 10%.

Les PPDRI ayant pour thème fédérateur la protection et valorisation du patrimoine rural matériel ou immatériel, viennent à la dernière position par un taux de 03% du total de PPDRI lancés au cours de la période considérée seulement.

Pour ce qui concerne les indicateurs d'impact enregistrés, le nombre de ménages touchés par les 10 842 PPDRI lancés est de l'ordre de 1 100 000 ménages, occupant 10 000 localités rurales. Ce qui correspond en moyenne à presque 101 ménages/PPDRI. Ceci permet de constater que le nombre de ménages touchés par PPDRI est supérieur de celui prévu durant la période 2009-2014 (92 ménages/PPDRI), même remarque pour le nombre de localités touchés par l'ensemble des PPDRI lancés, vu que on a enregistré une augmentation de 175% de volume prévu.

Pour le nombre des communes touchées par l'ensemble des PPDRI lancés, il est estimé à 1400 communes, on peut dire que les PPDRI touchent même les communes urbaines, la population touchée par ces projets est plus de 07 million. L'objectif relatif à la création des postes d'emploi malheureusement n'est pas atteint à 100%, les PPDRI lancés ont contribué à la création de 350 000 emplois, l'écart est dû à l'exagération dans la fixation des objectifs (Laib S., SD).



Figure 8. Identification et Répartition des PPDRI par thème fédérateur en Algérie (DGF, 2014).

II.7. Autres résultats des PPDRI conçus entre la période 2009-2014 :

Plusieurs résultats ont été obtenus de la mise en œuvre des PPDRI de cette période, les plus importants sont (MADR, rapport d'évaluation, 2015) :

- La plantation forestière sur une superficie de 223 000 Ha ;
- La création d'actifs par l'installation de vergers arboricoles sur 127 000 Ha, dont près de 85000 Ha en olivier et des plantations pastorales sur 95 000 Ha ;
- La mise en défens des zones pastorales sur près de 3 millions Ha en zones steppiques
- Près de 3,2 millions de m³ de travaux CES pour contribuer à la lutte contre l'érosion hydrique et protection des ouvrages hydrauliques ;
- Un important programme de mobilisation des ressources en eau à travers l'aménagement et la construction de 3 300 unités de point d'eau (Djoubes, Ceds, digues, bassins, sources...), 168000 ml de puits et forages et 480 Km de canaux d'irrigation ;
- La contribution à l'amenée d'énergie par la distribution de Kits pour les ménages ruraux et l'acquisition d'équipement utilisant l'énergie solaire sur plus de 4780 unités ;
- Le désenclavement des populations rurales à travers la réalisation et l'aménagement de près de 18000 Km de pistes rurales ;
- L'amélioration foncière sur une superficie de 27000 Ha ;
- Près de 300000 Ha de traitement phytosanitaire et 130000 Ha de travaux sylvicoles ;

- La valorisation des produits forestiers par l'exploitation de 727000 m3 de bois et la récolte de 321000 Q.x de lièges(Laib ,SD).

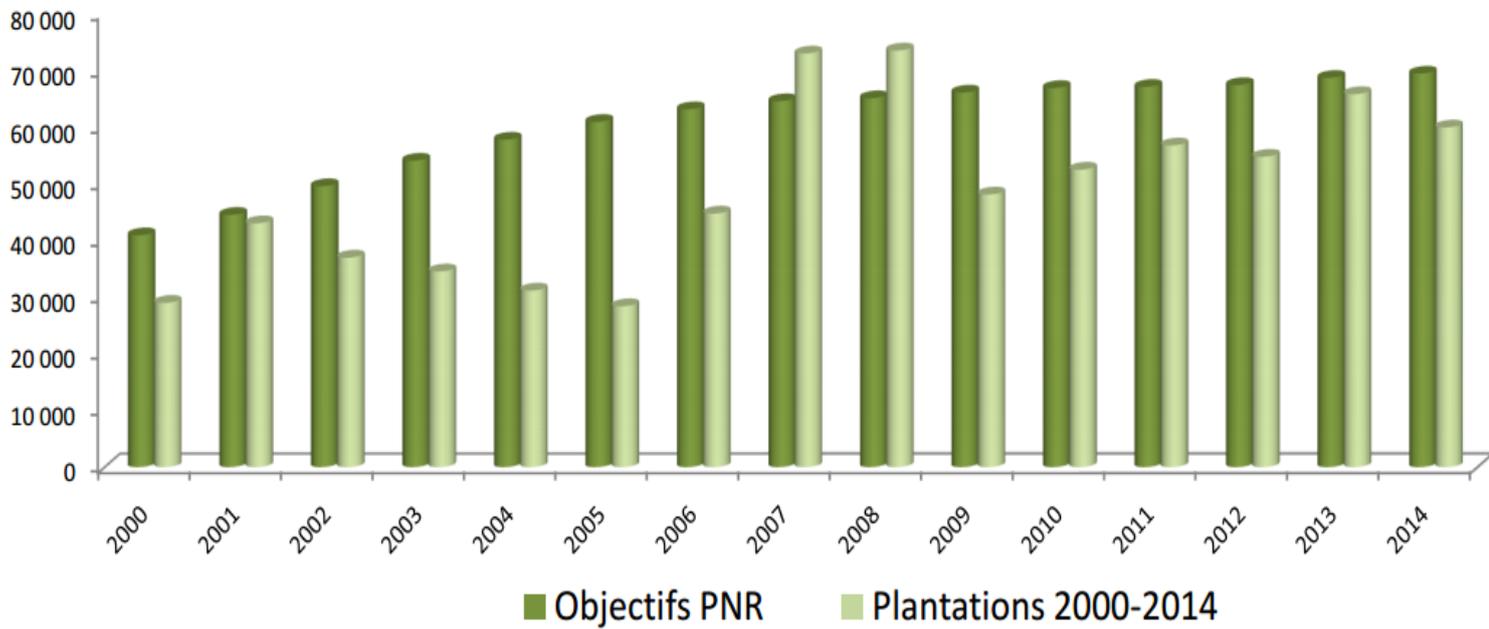


Figure 9. Plantation 2000-2014 (Ministère de l'agriculture et de développement rural, 2014).

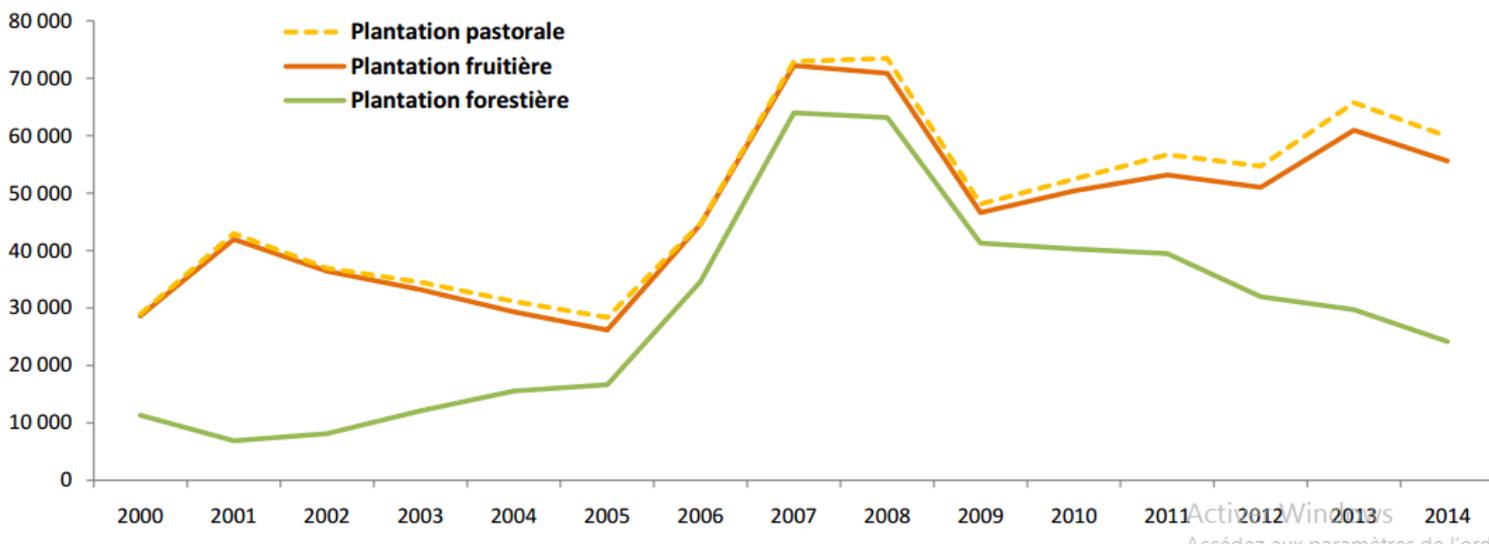


Figure 10. Les différentes types de plantations (Ministère de l'agriculture et de développement rural, 2014).

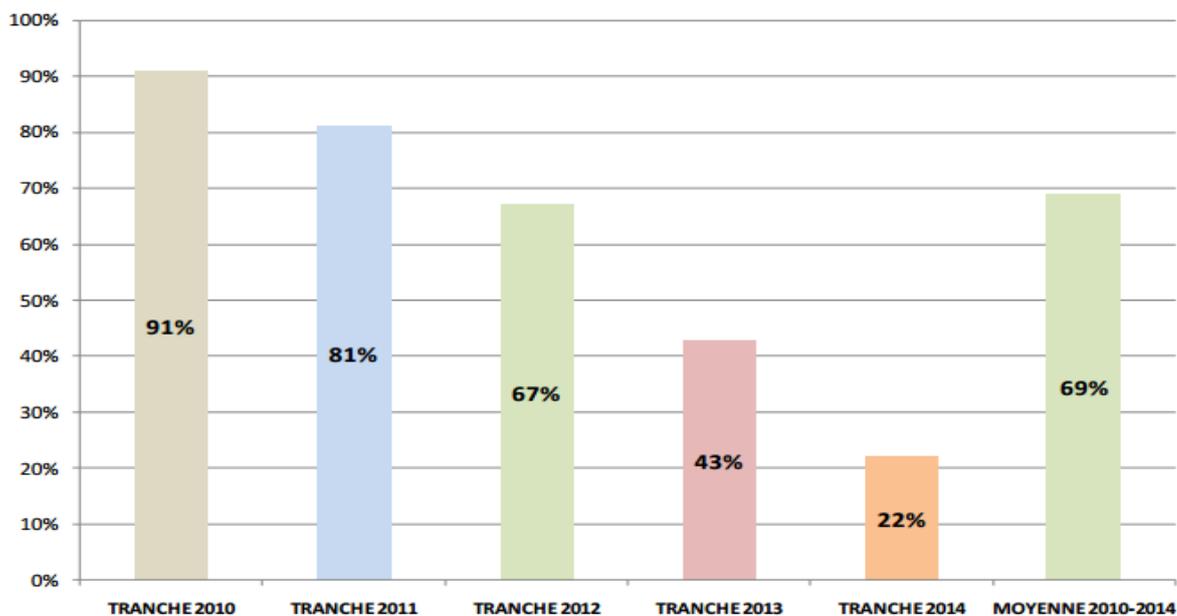


Figure 11. Etat d'avancement moyen du programme « Traitement des Bassin-versants » et par tranche annuelle (2010-2014) (Ministère de l'agriculture et de développement rural, 2014).

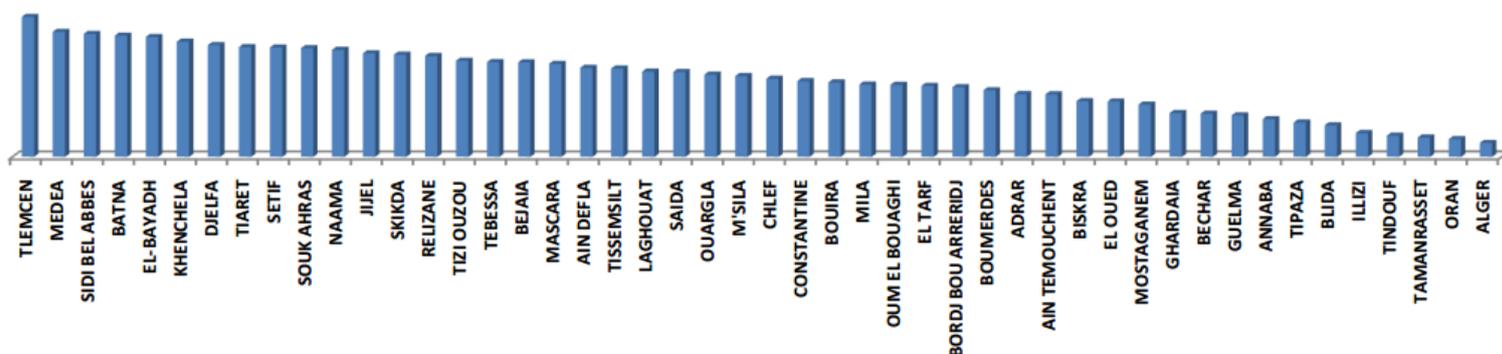


Figure 12. Classement des wilaya par PPDR (Ministère de l'agriculture et de développement rural, 2014).

Chapitre III
Aperçu générale sur
La willaya de
TIZI OUZOU

Le développement du secteur agricole et les différentes filières constitue un des grands objectifs de la redynamisation des activités agricole et du milieu rural. La politique du renouveau rural repose sur la mise en place de mesures de protection et de valorisation des espaces et des ressources naturelles.

Dans ce présent chapitre nous allons faire présentation générale de la wilaya de Tizi-Ouzou sur le plan géographique et sur le plan potentialités ou bien les différentes ressources.

1. Présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou

Dans ce présent chapitre, nous s'intéressons à la présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou à travers certains indicateurs.

La wilaya de Tizi- Ouzou se situe à 100 kilomètres de la capitale, elle s'étend sur une superficie dominée par des ensembles montagneux, un potentiel agricole cultivable très faible (32%), une densité de la population et une ouverture sur la mer méditerranée par 70 Kms de côte (<http://www.aniref.dz>).

2. Les limites naturelles de la wilaya de Tizi-Ouzou

- Au nord : la mer méditerranée.
- Au sud : la chaîne cristalline du Djurdjura.
- A l'est : le massif de l'Akdafou.
- A l'Ouest : des collines et des vallées (<http://www.aniref.dz>).

3. Les limites administratives de la wilaya de Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi-Ouzou est dotée d'une superficie de 2 958 Km², soit 13% de la superficie du territoire nationale. Elle se situe dans la région Centre-Est. Elle est limitée au Nord par la mer méditerranée, au Sud par la wilaya de Bouira, à l'Ouest par la wilaya de Boumerdes, à l'Est par la wilaya de Béjaia.



Figure 13. La Carte les limites administratives de la wilaya de Tizi Ouzou (<http://www.aniref.dz>).

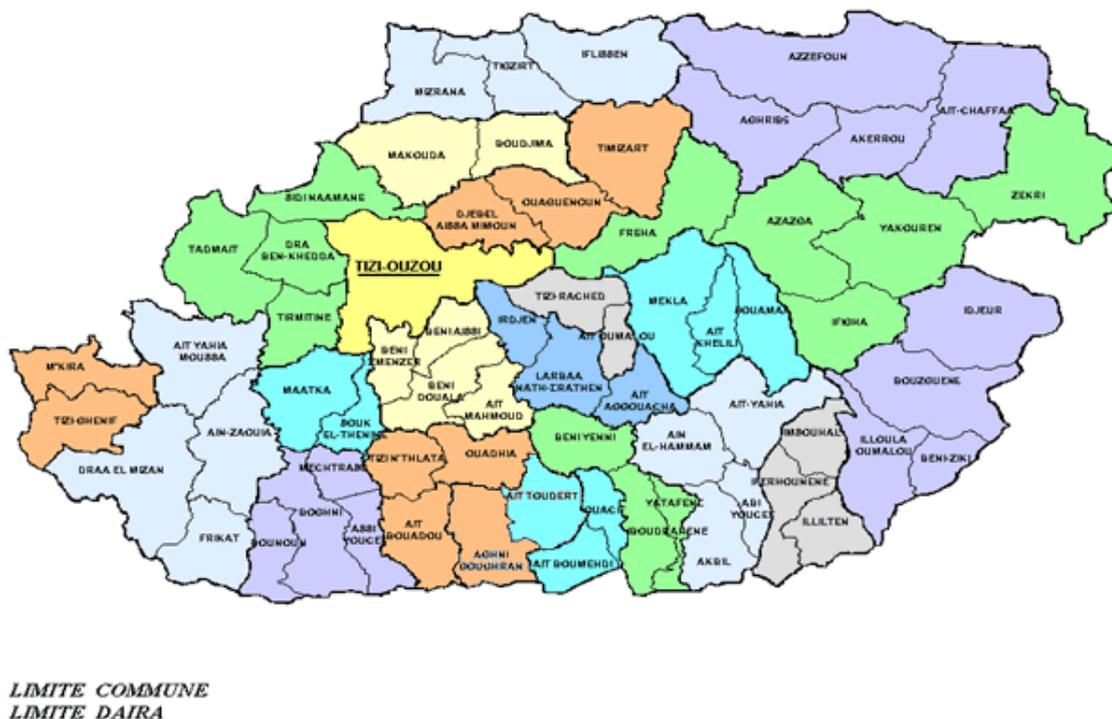


Figure 14. La carte du Découpage administratif de la wilaya de Tizi-Ouzou de 1984(www.dcwtilouzhou.dz).

4. Répartition des superficies par Daïra

Selon le dernier découpage administratif réalisé en 1984, la wilaya de Tizi Ouzou est divisée en 67 Communes et 21 Daïrates. Le chef-lieu de la Wilaya est la Ville de Tizi-Ouzou, peuplée d'environ 156 775habitants.

Tableau 4: Daïras et nombre de communes de la wilaya de Tizi-Ouzou.

DAIRA	NOMBRE DE COMMUNE	KM2	%
TIZI OUZOU	1	102,36	3,46%
EL HAMMAM	4	144,89	4,90%
AZAZGA	5	360,27	12,18%
AZEFFOUN	4	319,01	10,78%
BENI DOUALA	4	102,35	3,46%
BENI YENNI	3	82,74	2,80%
BOGHNI	4	122,13	4,13%
BOUZEGUENE	4	209,97	7,10%
D.BEN KHEDDA	4	172,23	5,82%
D. EL. MIZAN	4	239,21	8,09%
L.N.IRATHEN	3	86,73	2,93%

IFERHOUNEN	3	84,47	2,86%
MAATKAS	2	66,15	2,24%
MAKOUDA	2	92,37	3,12%
MEKLA	3	129,25	4,37%
OUACIFS	3	74,99	2,54%
OUADHIAS	4	139,54	4,72%
OUAGUENOUN	3	141,21	4,77%
TIGZIRT	3	166,38	5,62%
TIZIGHENIFF	2	76,91	2,60%
TIZIRACHED	2	44,79	1,51%
TOTAL WILAYA	67	2 957, 94	100

A travers ce tableau, nous constatons que le découpage administratif de 1984 a abouti à 67 communes regroupées dans 21 daïras. La daïra la plus consistante en superficie et en nombre de communes est Azzazga avec une superficie de 360,27 Km², suivie d’Azeffoun avec 319,01 Km² et Draa El Mizan avec 239,21 Km(Annuaire Statistique Année 2018).

5.Caractéristiques physiques

La wilaya de Tizi-Ouzou se caractérise par un ensemble de données géographiques et agricole à savoir :

5.1.Relief

Le relief de la wilaya de Tizi-Ouzou est marqué par la succession et la juxtaposition de différents ensembles topographiques, du Nord au Sud, disposés de la manière suivante :

5.1.1.La chaine côtière :

Elle présente une orientation Est-Ouest bien distincte. Cette chaine se présente comme un arc montagneux parallèle au littoral, traversée par des dépressions synclinales. L’origine de l’existence d’un relief morcelé. L’altitude maximale se situe dans la partie Est au niveau de Djebel Targot (1.278 m). La chaine côtière est constituée des unités suivantes :

- **Massif côtier de Tigzirt:**
Le relief est assez peu accidenté. Les pentes varient entre 3 % et 25 % et l’altitude moyenne ne dépasse pas les 300 m. Un monticule rocheux à relief très accidenté constitue la limite du sud de cette zone. Il s’agit de Djebel Draà Kerouch (870 m).
- **Massif d’Azeffoun:**
Il occupe la partie Nord-est de la wilaya. Le relief est accidenté, dominé par les pentes supérieures à 12.5 % exception faite de l’embouchure des petits oueds côtiers (oued Si Ahmed Youcef)(Chedded, 2015).

➤ **Zone collinaire d 'Azazga :**

Elle présente une topographie accidentée. L'altitude varie de 200 à 800 m. Certains points culminent à 1.200 m. Elle est constituée de la sous-zone de la région d'Azazgaet de celle de la forêt de Béni-Ghorbi)(Chedded, 2015).

5.1.2.La vallée de l'oued Sebaou :

Cette vallée occupe la partie Centre-nord de la wilaya. L'oued Sebaou prend sa source dans la partie orientale de la chaîne du Djurdjura. Il coule d'Est en Ouest entre le massif montagneux de la grande Kabylie et la chaîne côtière. Il traverse une large vallée présentant un relief peu accidenté ou les pentes sont inférieures à 12.5 % et les altitudes inférieures à 300m. Cette régularité topographique est cependant brisée par Djebel AïssaMimoun située au Nord-est de Tizi-Ouzou et dont le point culminant atteint 801 m. Les structures géomorphologiques présentent des nuances naturelles entre le Haut-Sebaou où l'on rencontre des terrasses étagées et le Bas-Sebaou où les terrasses sont emboîtées (DPSBDTO, 2014).

5.1.3. Le massif de grande Kabylie :

Il constitue le centre de la grande Kabylie il est bordé au nord par la vallée de l'oued *Sebaouet* au sud par la chaîne du Djurdjura. Le massif Kabyle est un vaste ensemble découpé par d'étroites vallées incisées. Les pentes dépassent 20 % sur l'ensemble de cette zone. Avec un point culminant à Tirourda (1.395 m). L'altitude moyenne de ce massif varie cependant entre 600 et 700m. Au pied de ce massif, donc sur le piémont, s'étendent des collines argileuses, appelées communément Touares(DPSBDTO, 2014).

5.1.4. La zone collinaire de Tizi-Ghennif

Cette zone est constituée de terrains gréseux à intercalations marneuses. Elle est localisée dans la partie Sud-ouest de la wilaya. Elle se caractérise par un relief mamelonne dont l'altitude moyenne est située entre 400 et 500 m. alors que les pentes sont généralement comprises entre 12.5 et 25 %.

5.1.5.La dépression de Draà El Mizan

C'est une étroite vallée comprise entre le massif montagneux de grande Kabylie et la terminaison occidentale de la chaîne du Djurdjura. Les pentes oscillent entre 3 et 12.5 % sur l'ensemble de la zone et l'altitude moyenne est de l'ordre de 350 m. Le point le plus bas (231 m) est situé au niveau de l'oued Chorfa (Andi, 2013).

5.1.6.La chaîne du Djurdjura

Elle constitue la limite Sud de la wilaya. Cet important massif montagneux est une barrière naturelle caractérisée par une succession de crêtes calcaires très découpées. Cette zone se caractérise par une altitude moyenne de 1.000 m et des pentes fortes et très fortes,

supérieures à 40%. La chaîne se déploie d’ouest en Est dans la partie sud de la wilaya en une véritable barrière d’altitude souvent supérieure à 2000 mètres. Quelques cols (Tizi N’Kouilal, Tirourda, Chelatta) permettent de rejoindre les régions de Bouira et de Bejaia. Le point le plus élevé de la wilaya de Tizi-Ouzou se situe sur cette chaîne, plus précisément à Ras-Timedouine, à une altitude de 2305m. Le point culminant de cette chaîne, est à 2.308 m d’altitude et, se situe au niveau de Djebel Tamgout Lala Khedidja, dans la wilaya de Bouira(Andi, 2013).



Figure 15. La carte des Zones homogènes de la wilaya de Tizi-Ouzou(DSAT, 2010)

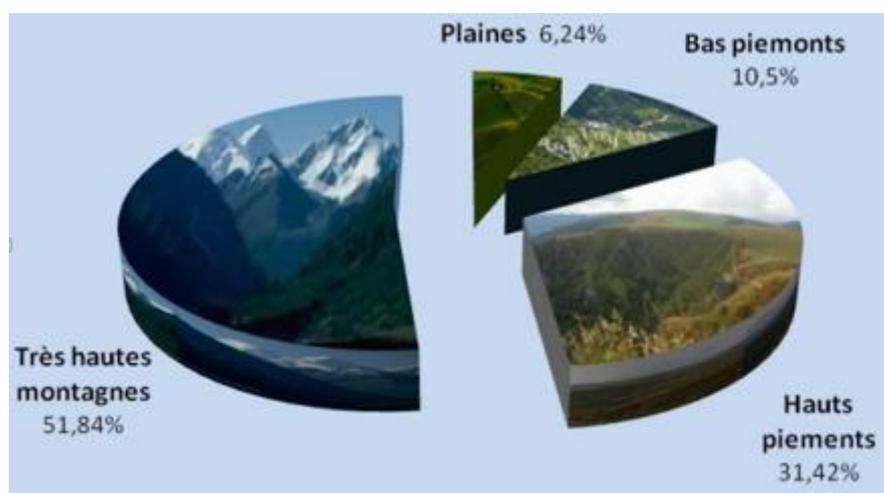


Figure 16. Zone de vallées, plaine et dépression(Andi, 2013).

5.2.climat

La wilaya de Tizi-Ouzou qui est une partie d’Algérie du nord se situe donc sur la zone de contact et de lutte entre les masses d’air polaire et tropical. D’Octobre- Novembre à Mars-Avril, les masses d’air arctique l’emportent généralement et déterminent une saison froide et humide. Les autres mois de l’année, les masses d’air tropical remontent et créent chaleur et sécheresse. Le temps variable, fréquent sur la wilaya est créé par des fronts discontinus, dus à la circulation zonale (d’Ouest en Est) de l’air. L’humidité dans la wilaya est due à des dépressions de front polaire qui balayent les montagnes et provoquent pluie et neige(Chedded ,2015).

5.3. Les ressources en eau

Les ressources en eau de surface de la wilaya de Tizi Ouzou proviennent principalement des écoulements des oueds Sebaou et Bougdoura, qui drainent l'essentiel du territoire de la wilaya, ainsi que d'une multitude de petits oueds côtiers. La wilaya recèle un potentiel important en eaux de surface, dont seulement une infime partie est mobilisée. Les principales ressources en eau de surface mobilisées se présentent comme suit :

5.3.1. Les Barrages

Le volume des eaux superficielles de la Wilaya est évalué à un Milliard de m³, dont environ 187,43 millions de m³ sont mobilisés, grâce aux barrages de Taksebt, Djebba, Draa El Mizan, Zaouia et Tizi Ghennif)(Chedded, 2015).

5.3.2. Retenues collinaires

La wilaya de Tizi Ouzou compte 75 retenues collinaires réalisées en majorité durant les années 80, dans le cadre du programme de petite et moyenne hydraulique, totalisant ainsi une capacité de **5,090** hm³(Andi, 2013).

5.3.3. Les ressources en eau souterraines

Les ressources en eaux souterraines de la Wilaya de Tizi Ouzou se concentrent essentiellement dans la nappe alluviale de l'oued Sebaou, alimentée par l'infiltration directe à partir des eaux de pluie dont la moyenne est de l'ordre de 61 hm³/an, de ses crues ainsi que de ses affluents(Andi, 2013).

5.3.4. Les forages et les puits

L'inventaire des forages existants à travers la Wilaya de Tizi Ouzou fait état de 195 forages, dont 133 sont réellement exploités. Le volume d'eau mobilisé par les forages et les puits de la wilaya est de 112 hm³ /an(Andi, 2013).

5.3.5. Les sources d'eaux

La wilaya de Tizi Ouzou, dispose d'un nombre important de sources situées en majeure partie sur le flanc Nord du Djurdjura, qui sont généralement utilisées pour l'alimentation en eau potable des populations montagnardes isolées. On dénombre pour l'ensemble de la Wilaya, 1 459 sources dont 142 sources importantes d'un débit global estimé à 772,50 m³/h)(Chedded, 2015).

6. Réseau hydrographique

Tous les oueds d’Algérie du nord, ceux de Tizi-Ouzou sont à régime irrégulier. Durant les saisons pluvieuses, ils sont souvent en crue, débordent sur le lit majeur, alors que durant la saison sèche, ils se réduisent dans leur majorité à de minces filets d’eau.

Le réseau hydrographique de la wilaya est composé d’un chevelu dense, bien hiérarchisé et en majorité encaissé.

L’hydrologie de la région dominée par l’oued sebaou qui recueille à travers ses affluents l’essentiel des eaux en provenance du Djurdjura, c’est le collecteur principal de la wilaya. Le massif central, le Djurdjura et même la chaîne côtière sont littéralement entaillés par de nombreux oueds, parmi lesquelles nous citerons principalement : Assif n’Boubehir, Oued-Djemaa, Assif -El -Hammam, Oued-Aissi, Oued-Ksari..., ainsi que de nombreux autres oueds de moindre importance.

Vue l’importance du relief (altitude élevées), ainsi que la position de la wilaya qui se trouve dans la partie centre est de l’Algérie du nord, font que la pluviométrie est importante, ce qui fait de la wilaya de Tizi-Ouzou un réservoir d’eau appréciable(<http://www.wilaya-tiziouzou.dz>).



Figure17: La carte du réseau hydrographique(La conservation des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2018).

6. Bassin versant

La wilaya de Tizi-Ouzou un réservoir d'eau appréciable. Le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou chevauche sur deux bassins versants qui sont :

- ✓ Bassin versant côtiers Algérois.
- ✓ Bassin versant Issers.

Ce dernier n'occupe qu'une très petite superficie, la première cité est largement dominante. La partie du bassin versant côtier algérois qui touche la wilaya de Tizi-Ouzou, se subdivise en huit sous bassins versant qui sont : Côtier Tigzirt, Côtier Cap Sigli, Oued Sebaou amont, Oued, Sebaou maritime, Oued Aissi, Oued Bougdoura. Pour ce qui est du bassin versant de l'Issers, qui n'occupe qu'une infime partie du territoire de la wilaya, il n'est représenté que par le sous bassin versant Issers maritime(DPSBDTO, 2014).

7. population

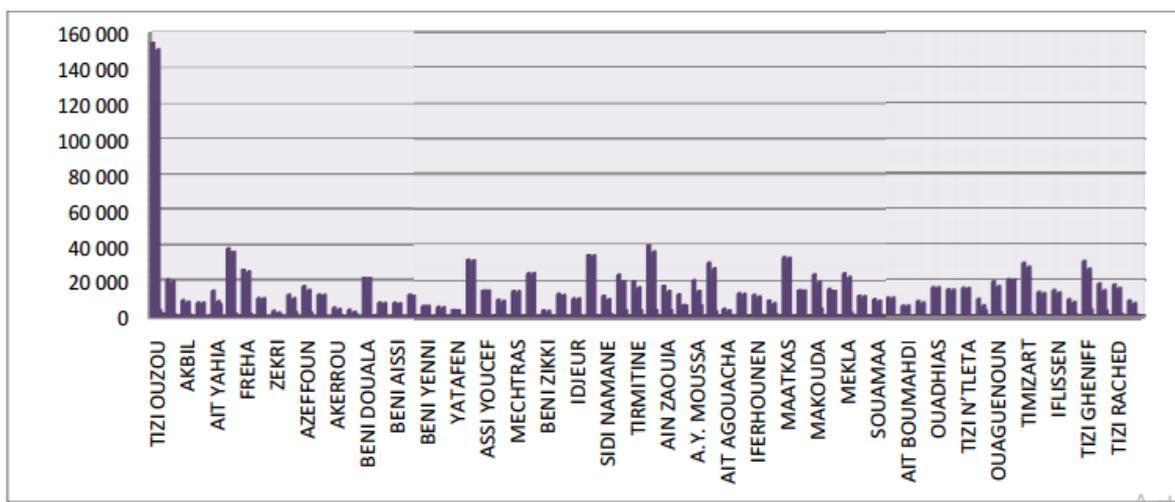


Figure 18. Répartition de la population par commune (Annuaire Statistique Année 2018)

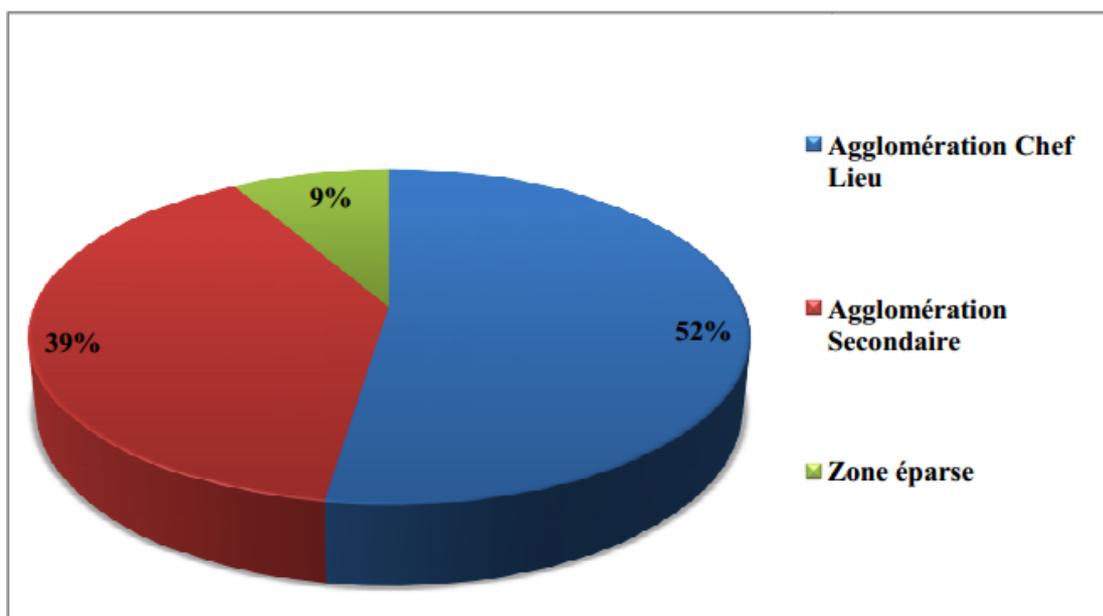


Figure 19. Représentation de la population selon la dispersion territoriale(Annuaire Statistique Année 2018).

Chapitre VI
PPDRI à la willaya
de TIZI OUZOU

L'Etat a consentie de grands efforts financiers pour développer l'agriculture à travers les différentes actions prévues et réalisées dans le cadre des projets de PPDRI.

1. Les caractéristiques de la wilaya

- Un territoire montagneux à plus de 80% de sa superficie
- Un poids démographique important : 1 165 170hab. soit 394 hab. / km²
- Une population fortement rurale : 656 583 hab. soit 56% de la population totale
- Un potentiel foncier agricole limité : 98 842 ha de SAU soit 38 % de la S A T
- Un nombre d'exploitations agricoles élevé : 66 650 avec la typologie suivante :
- 77 % ne dépassant pas 2 ha de SAU
- 06 % seulement ont 5 ha et plus
- Dominance du secteur privé : 97 % des exploitations et détient 92% de la SAU
- La SAU moyenne par exploitation est de : 1,5 ha (<https://ww.wilaya.tiziouzou.dz/minfloc/agriculture>).

2. Organisation agricole

Sur le plan agricole, la wilaya de Tizi-Ouzou est représentée par la direction des services agricoles qui chapeaute 18 subdivisions agricoles réparties à travers le territoire de la wilaya

La wilaya de Tizi-Ouzou dont le territoire est à prédominance montagneux avec 80 % des terres en pente supérieure à 12 % peut être divisée en 6 zones agro écologiques

Le massif côtier d'Azeffoun à vocation sylvo-pastorale représente une superficie de 37.300 ha, soit 13 % du territoire de la wilaya ;

- Les collines de grande Kabylie à vocation agro sylvo-pastorale représente une superficie de 71.300 ha, soit 24 % du territoire de la wilaya ;
- Le massif de grande Kabylie à vocation agro-pastorale représente une superficie de 96.063 ha, soit 32 % du territoire de la wilaya ;
- La chaîne du Djurdjura à vocation agro sylvo-pastorale représente une superficie de 26.130 ha, soit 9 % du territoire de la wilaya ;
- La vallée de l'oued Sebaou à vocation agricole représente une superficie de 50.000 ha, soit 17 % du territoire de la wilaya ;

La dépression de Draa El Mizan à vocation agricole représente une superficie de 15.000 ha, soit 5 % du territoire de la wilaya (DPSBDTO, 2014).

3. Les zones de potentialité agricole de la wilaya de Tizi-Ouzou

D'après l'aspect du relief de la wilaya on distingue plusieurs zones de potentialités qui correspondent à des types d'agriculture bien différenciés.

LA ZONE 1

Cette zone composée de vallées et plaines dont la pente est inférieure à 3% présente une nature du sol à prédominance limono sableuse et une pluviométrie supérieure à 600 mm d'eau par an.

LA ZONE 2

C'est la zone des bas piémonts. Les caractéristiques de cette zone s'apparentent à la précédente avec cependant une pente des terrains compris entre 3 % et 12,5%.

LA ZONE 3

C'est la zone des hauts piémonts, elle englobe des terres présentant une pente comprise entre 12,5% et 25% avec une superficie de 92 940 hectares soit 31,42 % du territoire de la wilaya.

LA ZONE 4

C'est la zone des massifs montagneux de l'intérieur où la pente des terrains est supérieure à 25%. L'arboriculture rustique est dominante (oliviers et figuiers)(DPSBDTO, 2014).



Figure 20.Communes de montagne de la wilaya de Tizi-Ouzou (La conservation des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2018).

3.1. Surfaces agricoles utile et totale

La Superficie Agricole Utile (SAU) de la wilaya est répartie entre la zone de plaine et la zone de montagne comme suit :

- Zone de plaine : **09** communes totalisant **19 008 ha** de S.A.U
- Zone de montagne : **58** communes totalisant **79834 ha** de S.A.U

L'étude réalisée par le CENEAP intitulée : Identification, délimitation et caractérisation des zones de montagnes du massif du Djurdjura de la wilaya de Tizi Ouzou a fait ressortir les faits suivants :

- Sur les 67 communes que compte la wilaya de Tizi-Ouzou 51 communes sont classées en moyenne montagne, dont 42 communes en étage inférieur avec des altitudes allant de 400 à 800 mètres, et 09 communes en étage supérieur avec des altitudes allant de 800 à 1200 mètres.

- ✓ 3 communes sont classées en haute montagne avec des altitudes dépassant les 1200 mètres.
- ✓ Et seules 13 communes sont classées en zone de piémont avec des altitudes inférieures à 400 mètre (Andi, 2013).

4. Répartition des terres

Surface agricole utile (SAU) de la wilaya estimée à 98 842 hectares demeure très réduite : Elle ne représente que 33, 42% de la superficie totale de la wilaya et 38, 27 % de l'ensemble des terres affectées à l'agriculture (258.252 ha). Cette SAU se caractérise par un morcellement extrême des exploitations au nombre de 66.853 unités (au dernier recensement général agricole de 2001) et par le statut juridique privé (96 %) des propriétés qui entravent toute intensification et modernisation de l'agriculture dans la région (<https://ww.wilaya-tiziouzou.dz/minfloc/agriculture>).

Tableau 5 : Répartition de la superficie agricole totale (ha) en 2018 (<http://www.aniref.dz>).

Surface agricole utile (ha)	Terres improductive affectées à l'agriculture	Superficie forestière	Pacages et parcours	TOTAL
98 842	21 859	112 181	25 370	258 252

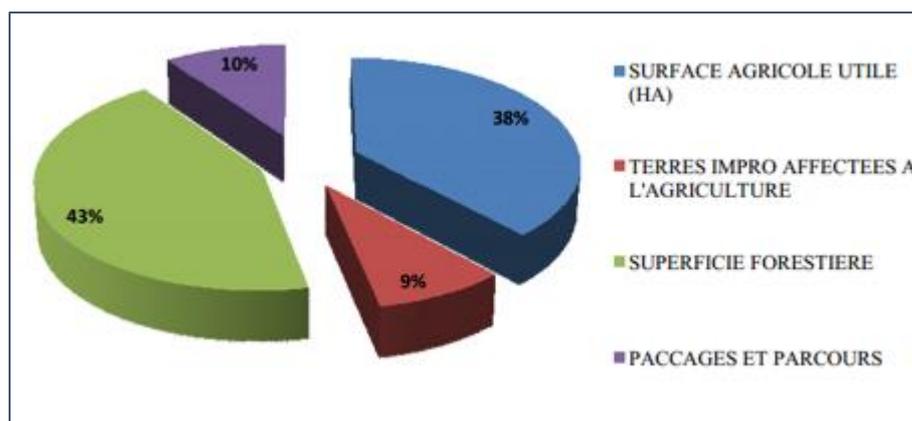


Figure 21. Répartition de la superficie agricole totale (ha) (Annuaire Statistique Année 2018).

5. Occupation des sols

Tableau 6 : Cultures permanentes (<https://ww.wilaya-tiziouzou.dz/minfloc/agriculture>).

Les cultures	La superficie (ha)
Olivier	34 315 ha
Noyaux - Pépins – Rustiques	9 812 ha
Agrumes	1 419 ha
Vigne	1 152 ha
Prairies naturelles	1 257 ha

Les cultures permanentes présentent : 47 955 ha (49 % de la SAU)

Tableau 7: Terres labourables(<https://ww.wilaya-tiziouzou.dz/minfloc/agriculture>).

Les terres	La superficie (ha)
Céréales	5 729 ha
Légumes secs	868 ha
Fourrages (cultivés + naturels)	30 503 ha
Terres au repos	6 904 ha
Maraîchage	6 883 ha

Les terres labourables présentent : 50 887 ha (51 % de la SAU).

6. Production Végétale

Les productions végétales dans la wilaya de Tizi-Ouzou intègrent les céréales, les cultures fourragères, les légumes secs, les cultures maraîchères, l'arboriculture fruitière et la

viticulture.

La production de céréales concerne le blé dur, le blé tendre, l'orge et l'avoine mais la culture céréalière dominante dans la wilaya de Tizi-Ouzou est la culture de blé dur (<http://www.wilaya-tiziouzou.dz>).

Tableau 8 : Superficies et Productions (Campagne agricole 2017/2018)(direction des Services Agricoles).

Spécifications	Superficies Cultivées (Ha)	Productions (Qx)	Rendement S (Qx/Ha)
Céréales	7545	167 000	21.5
Légumes Secs	764	9975	10.5
Total Fourrage	12 420	3 080 975	248
Cultures Maraichères	6234.6	1 169 068	187.5
Agrumes	1418	504 500	356
Vigne De Table	1058,50	190 248	180
Olivier	32 800	760500	23
Noyaux Et Pépins Rustiques	7556	311056	41.2
Cultures Industrielles	0	0	0

7.Productions animales

Les élevages Bovins, ovins, caprins, avicoles, cunicoles et apicoles sont les différents types d'élevages pratiqués dans la wilaya de Tizi-Ouzou mais les élevages bovins, avicoles et apicoles sont les élevages dominants dans cette wilaya(<http://www.wilaya-tiziouzou.dz>).

Tableau 9 : Effectifs du cheptel, campagne agricole 2017 /2018(Annuaire Statistique Année 2018).

Commune	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Aviculture (unité)		Apiculture	
					Poulet de chair	Poulet Pondeuses	Nbre de ruches	Production
TIZI OUZOU	2 532	4788	672	79	322000	14054	4100	81.81
TOTAL DAIRA	2 532	4788	672	79	322000	14054	4100	81.81
A-E-HAMMAM	422	1245	520	38	103805	0	1 210	28
AKBIL	377	1220	800	68	41430	0	2008	48
ABI-YOUCHEF	237	515	293	49	227870	31397	9.59	25
AIT-YAHIA	298	1310	927	60	56670	18000	1 128	24
TOTAL DAIRA	1 334	4290	2540	215	429775	49397	5 305	125
AZAZGA	3 260	3500	1200	56	262300	15100	5220	64.50
FREHA	9 400	4210	1300	0	50000	82400	1084	30.78
IFIGHA	500	2400	750	117	180700	0	752	39.00
ZEKRI	300	900	850	174	85600	4800	630	6.30
YAKOUREN	2 000	1500	2000	171	186700	30300	2350	30.00

TOTAL DAIRA	15460	12510	6100	518	765300	132600	10036	170.58
AZEFFOUN	955	1630	1815	52	131500	13600	3720	61.84
AGHRIBS	2 750	2730	1850	0	116400	50600	3913	106.785
AKERROU	732	900	1000	133	74450	5200	3030	36.00
AIT CHAFAA	213	720	1180	31	116900	6250	1584	27.16
TOTAL DAIRA	4 650	5980	5845	216	439250	75650	12247	231.785
BENI-DOUALA	239	1015	105	0	207900	0	2710	42.52
AIT-MAHMOUD	69	562	175	0	110500	0	901	13.005
BENI-AISSI	150	700	103	0	104300	0	2299	5197.5
BENI-ZMENZER	340	800	120	25	149700	2400	315	9.00
TOTAL DAIRA	798	3077	503	25	572400	2400	6225	116.50
BENI-YENI	311	500	113	10	13020	0	920	15.55
IBOUDRARENE	423	500	210	12	10300	0	584	10.20
YATAFEN	31	300	168	7	18360	0	513	8.00
TOTAL DAIRA	765	1300	491	29	41680	0	2017	33.75
BOGHNI	1 158	1320	367	113	26400	0	370	13.04
ASSI-YOUCCEF	426	972	420	93	9800	0	153	5.64
BOUNOUTH	1 210	1308	494	210	38900	0	581	13.95
MECHTRAS	151	864	241	76	28400	0	793	20.00
TOTAL DAIRA	2 945	4464	1522	492	103500	0	1897	52.63
BOUZEGUENE	1 600	3100	1550	77	158600	18300	874	42.00
BENI-ZEKKI	100	880	800	85	105800	0	235	16.00
I-OUMALOU	340	2050	1100	170	361900	9800	720	41.00
IDJEUR	1000	2300	1250	147	149645	0	730	26.00
TOTAL DAIRA	3040	8330	4700	479	775945	28100	2559	125.00
D.B.KHEDDA	1160	3110	195	30	288400	0	812	20.40
SIDI-NAAMANE	1300	3210	245	40	574100	9491	3223	62.60
TADMAIT	1460	2980	171	30	284100	0	2981	72.00
TIRMITINE	300	1015	210	40	110500	0	2215	32.00
TOTAL DAIRA	4220	10315	821	140	1257100	9491	9231	187.00
DRAA EL MIZAN	963	4215	46	0	116900	7500	1350	33.00
AIN ZAOUIA	595	1800	297	0	96900	0	1209	31.00
FRIKAT	465	1580	86	0	54400	4800	633	21.00
A.Y.MOUSSA	415	2515	180	0	93100	0	1875	25.20
TOTAL DAIRA	2 438	10110	609	0	361300	12300	5067	110.20

Commune	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Aviculture (unité)		Apiculture	
					Poulet de chair	Poulet Pondeuses	Nbre de ruches	Production
L.NATH IRATHEN	377	1259	810	135	139000	4000	1393	34.00
A.AGOUACHA	84	519	585	50	110480	5500	484	12.50
IRDJEN	434	590	238	0	136000	10900	2662	43.65
TOTAL DAIRA	895	2368	1633	185	385480	20400	4539	90.15

IFERHOUNENE	90	600	300	70	133870	51600	1425	24.50
ILLILTEN	45	500	350	30	35700	0	1050	20.00
IMSOUHEL	64	650	330	62	67700	4800	2300	36.00
TOTAL DAIRA	199	1750	980	162	237270	56400	4775	80.50
MAATKAS	330	2200	220	100	106300	5160	1013	32.60
S.E.TENINE	224	1020	160	40	92500	0	1817	35.00
TOTAL DAIRA	554	3220	380	140	198800	5160	2830	67.60
MAKOUDA	4137	1546	1300	60	291200	4800	1480	44.00
BOUDJIMA	1415	886	355	80	168500	0	1271	48.05
TOTAL DAIRA	5552	2432	1655	140	459700	4800	2751	92.05
MEKLA	2662	2800	580	46	329640	0	4994	182.28
AIT-KHELLILI	500	1250	400	34	68230	2100	1103	39.36
SOUAMAA	1200	2200	600	36	250477	14280	2543	90.93
TOTAL DAIRA	4362	6250	1580	116	648347	16380	8640	312.57
OUACIFS	345	1516	505	20	14300	4860	447	8.00
A-BOUMAHDHI	220	1335	510	30	82060	0	1072	17.50
AIT-TOUDERT	575	1694	290	30	85040	0	1290	20.00
TOTAL DAIRA	1140	4545	1305	80	181400	4860	2809	45.50
OUADHIAS	332	2050	315	19	127390	0	1470	43.12
A-BOUADDOU	860	1970	810	30	47950	19400	1660	46.00
TIZI-N'TLETA	337	1220	320	27	57100	0	1680	50.10
A GUEGHRANE	379	2015	785	31	84450	4800	1150	33.76
TOTAL DAIRA	1908	7255	2230	107	316890	24200	5960	172.98
OUAGUENOUNE	2083	3760	227	7	296000	13700	2000	45.00
A-A-MIMOUN	628	3335	482	18	335000	37000	2350	78.00
TIMIZART	8400	2140	1070	0	200800	153020	2712	66.24
TOTAL DAIRA	11111	9235	1779	25	831800	203720	7062	189.24
TGZIRT	589	630	562	7	174500	0	2170	50.00
IFLISSEN	968	1018	1143	15	182600	7200	1920	72.00
MIZRANA	1571	852	493	12	154900	3200	2080	58.20
TOTAL DAIRA	3128	2500	2198	34	512000	10400	6170	180.20
TIZI GHENIFF	435	3400	210	0	150700	12000	3075	43.00
M'KIRA	775	2900	185	0	127775	4800	3200	48.00
TOTAL DAIRA	1210	6300	395	0	278475	16800	6275	91.00
TIZI RACHED	1663	1335	286	0	147180	24000	4408	67.95
A-OUMALOU	370	1315	605	58	162680	10300	876	16.00
TOTAL DAIRA	2033	2650	891	58	309860	34300	5284	83.95
TOTAL WILAYA	70274	113669	38829	3240	9428272	721412	115779	2640.00

8.Les forêts

La wilaya de Tizi-Ouzou recèle une grande richesse naturelle dont une diversité biologique très importante floristique que faunistique. La wilaya de Tizi-Ouzou occupe une superficie forestière de 112180,64 hectares sur une étendue globale de 258 252,13 hectares(Andi, 2013).

Tableau 10 : Répartition des superficies forestières par commune à fin 2018 (Annuaire Statistique Année 2018).

Communes	Superficie en HA				Essences principales
	Domaine public	Reboisement	Domaine privé	Total	
TIZI OUZOU	1156,83		1863,500	3020,330	Chêne liège, eucalyptus
BOUZGUENE	1093,1		2945,600	4038,700	Chêne zen
IDJEUR	3920,574		661,687	4582,261	Chêne zen, Chêne Afares
ILLOULA OUMALOU	77,675		1790,325	1968,000	Chêne vert, cèdre
BENI ZEKRI			830,000	830,000	Chêne vert
BENI DOUALA	615		1306,000	1921,000	Chêne liège, pin d'Alep
AIT MAHMOUD	753		650,000	1403,000	Chêne liège, chêne vert
BENI AISSA	522		268,000	790,000	Chêne liège, chêne vert
BENI ZMENZER	538,5		700,000	1238,500	Oléastre, chêne vert
OUADHIAS	411,25		555,000	966,250	Oléastre
A.GUEGHRANE	678,5		1000,000	1678,500	Chêne vert, oléastre
TIZI N'TLETA	62,75		700,000	762,750	Oléastre
AIT BOUADDOU	197		634,000	831,000	Oléastre, chêne vert
SOUK EL TENINE	101,5		90,000	191,500	Oléastre
MAATKA	330,51		291,250	621,760	Chêne liège, chêne vert
MEKLA			1617,000	1617,000	Oléastre
AIT KHELILI			741,000	741,000	Oléastre
SOUAMAA			1503,000	1503,000	Oléastre
BENI YENNI			1712,000	1712,000	Oléastre
YATAFEN			316,000	316,000	Oléastre
IBOUDRAREN			1613,000	1613,000	Chêne vert, cèdre
IFARHOUNEN			1335,000	1335,000	Chêne vert
ISMOUHAL			1011,000	1011,000	Chêne vert
ILLILTEN			1600,000	1600,000	Chêne vert
TIZI RACHED			320,000	320,000	Oléastre
AIT OUMALOU			552,000	552,000	Chêne vert, oléastre
TIZI GHENIF	707		416,000	1123,500	Chêne liège
M'KIRA	453,5		601,000	1054,500	Chêne liège
MAKOUDA	35,92		109,500	145,420	Oléastre
BOUDJIM			232,000	232,000	Chêne liège
OUACIF			1050,000	1050,000	Oléastre
AIT BOUMAHDI			910,000	910,000	Chêne vert, oléastre
AIT TOUDDERT			1600,000	1600,000	Chêne vert, oléastre
AIN EL HAMMAM			1462,000	1462,000	Chêne vert
AIT YAHIA			2350,000	2350,000	Chêne vert, oléastre
AKBIL			1538,000	1538,000	Chêne vert

ABI YUCEF			734,000	734,000	Chêne vert
AZAZGA	2229,97		2159,027	4389,997	Chêne liège
FREHA			1045,000	1045,000	Chêne liège, oléastre
ZEKRI	3270,3		2247,260	5517,560	Chêne liège
YAKOUREN	4465,14		1585,850	6050,990	Chêne liège, chêne zen
IFIGHA			2068,000	2068,000	Chêne liège, oléastre
BOGHNI	1884,53		100,000	1984,530	Chêne liège
MECHTRAS	48,75		180,000	228,750	Eucalyptus, Oléastre
BOUNOUH	1309		500,000	1809,000	Chêne liège, chêne vert
ASSI YUCEF	623		363,000	986,000	Oléastre
DRAA EL MIZAN	1296,75		324,000	1620,750	Chêne liège
FRIKAT	897,5		486,000	1383,500	Chêne liège
AIN ZAOUIA	2473,25		304,000	2777,250	Chêne liège, pin d'Alep
AIT YAHIA	743		3551,000	4294,000	Chêne liège
OUAGUENOUN	520		20,000	540,000	Chêne liège
TIMIZART	413,94	202,000	10,004	626,340	Chêne liège
A.AISSA MIMOUN	155,33		100,000	255,330	Chêne liège
L.N.IRATHEN			1182,000	1182,000	Chêne liège, chêne vert
AIT AGGOUACHA	211,5		1000,000	1211,500	Chêne liège, chêne vert
IRDJEN			199,000	199,000	oléastre
AZZEFOUN	3262,7	1540,000	41,000	4843,700	Eucalyptus, chêne liège
AKERROU	2194,46		48,000	2242,460	Chêne liège
AIT CHAFFA	1601,36	1260,500	47,000	2908,860	Chêne liège
AGHRIB	2015,69	202,500	175,000	2393,190	Chêne liège
D.B.KHEDDA	282,55		26,200	308,750	Chêne liège
TADMAIT	1139,75		439,000	1578,750	Chêne liège
SIDI NAAMANE	1011		1100,000	2111,000	Chêne liège
TIRMITINE	820,25		1039,000	1859,250	Eucalyptus
TIGZIRT	158,72		561,450	720,170	Chêne liège
IFLISSEN	297,25		1952,000	2249,250	Eucalyptus, Chêne liège
MIZRANA	2304,65		1129,150	3433,800	Chêne liège
TOTAL	47284,949	3305,000	61589,803	112181,648	

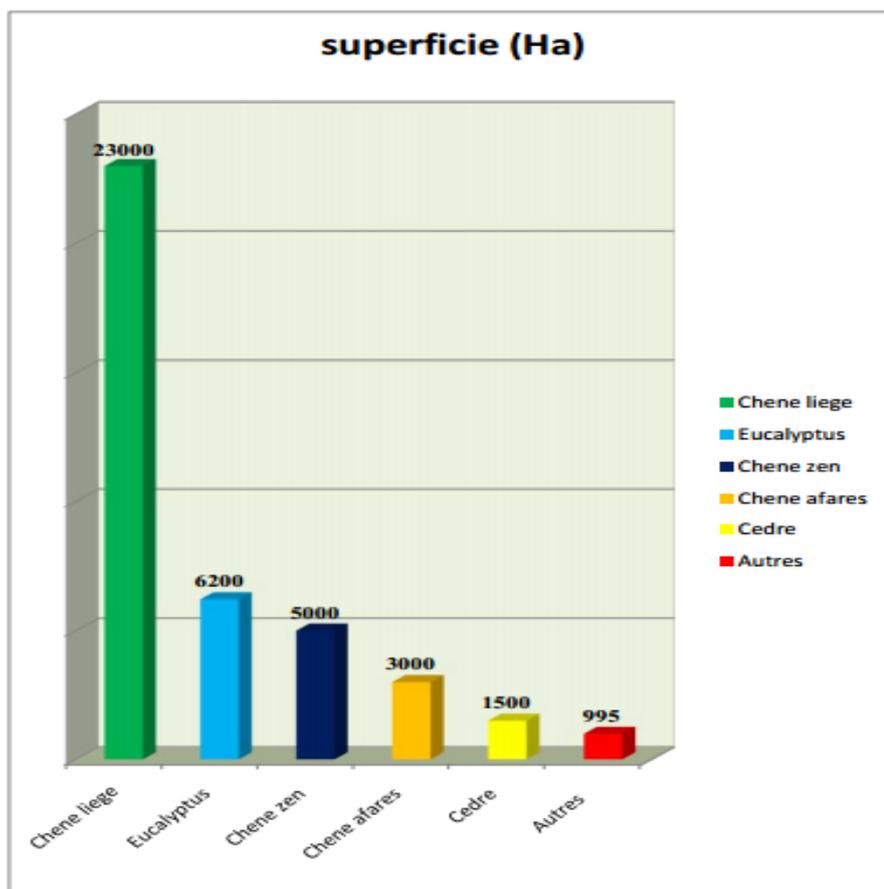


Figure 22.Répartition des superficies forestières selon l'essence à fin 2018(Annuaire Statistique Année 2018).

Conclusion

Il est aujourd'hui largement admis que l'amélioration de la situation alimentaire dans les pays en développement passe avant tout par le développement du secteur agricole. En effet, une grande majorité des pauvres et du mal nourris dans les milieux ruraux.

A travers les PPDR et les instruments d'intervention publique, l'Etat algérien a voulu réaliser des programmes qui tiennent compte de la situation des populations rurales. Bien que ces stratégies soient à l'origine conçues sur des bases qui respectent l'égalité, la transparence et la gouvernance, sur le terrain, ces programmes se sont heurtés à des difficultés de tout genre.

Les politiques publiques liées à l'espace rural ont donné un nouveau souffle pour l'existence dans ces espaces, mais elles manquent de coordination, de suivi et de rigueur.

La wilaya de Tizi-Ouzou est d'une superficie qui s'étale sur 295 793 Ha, ce territoire est décomposé en 67 communes rurales en totalité, cette wilaya ainsi présentée nécessite un programme de développement à la mesure des exigences des populations pour assurer la durabilité des ressources naturelles.

La problématique de développement tourne au tour de : Désenclavement ; Traitement bassins versants par des actions de mise en valeur et fixation des terres ; Amélioration des conditions de vie des populations rurales. La concrétisation de ce programme dans les meilleures conditions nécessite la mobilisation des moyens humains et matériels pour l'encouragement et la valorisation des projets de PPDR dans la wilaya de Tizi Ouzou.

*Références
bibliographique*

- **Akerkar A., 2006.** « Evaluation et impact du PNDAR dans la wilaya de Bejaia : cas de la circonscription d'Amizour ». Thèse de Magister : Gestion de développement, université de Bejaia.
- **Akerkar A., 2015.** *Etude De La Mise En Œuvre Du Plan National De Développement Agricole Et Rural (PNDAR) : Cas De La Wilaya De Bejaia*. Université de Bejaia, Algérie. N°:12 –vol 01. 29p.
- **Akerkar A., 2015.** *Les animateurs de projets de développement rural en Algérie : l'idéal désenchanté de la participation villageoise .Alternatives Rurales(3), Revue Nouvelle Economie.13p.* www.alternatives-rurales.org
- <http://www.fao.org>
- **Andi, 2013.** Invest in Alegria wilaya de Tizi Ouzou. 22p.
- *Annuaire Statistique Année 2018*. Ministère Des Finances, Direction Générale Du Budget Budgétaires De La Wilaya De Tizi Ouzou. 256p.
- **Azapagic A., Perdan S., Et Clift R., 2004.** *Sustainable developpent in practice: Case studies for engineers and scientiste*. Edited by John Wiley and Sons. 459 p.
- banque-pdf.com/fr/dveloppement-humaindurable.html.
- **Bessaoud O. 2006.** « La stratégie de développement rural en Algérie ». In Options Méditerranéennes, Série. A / n°71, 2006.
<http://ressources.ciheam.org/om/pdf/a71/06400059.pdf>
- **Bartlett A., A., 2006.** Reflections on Sustainability, Population Growth, and the Environmentf in M. Keiner (ed.), *The Future of Sustainability*, 17R37. Springer Printed in the Netherlands.
- **Bekhouche-GuendouzN.,2011.** *Evaluation de la Durabilité des Exploitations Bovines Laitières des Bassinsde la Mitidja et d'Annaba*. Thèse doctorat, institut nationale polytechnique de lorraine. Algérie. 308p.
- **BERRANEN H. 2006.** « La formation agricole en Algérie : problématique et prise en charges des nouveaux besoins ». Editions MADR, DRDPA. Algérie, 2006.
- **Belieres J.,B., Bonnal Ph., Bosc P.,M., Losch B., Marzin J., Sourisseau J.,M., 2014.** *Les agricultures familiales du monde, Définitions, contributions et politiques publiques*. Agence français de développement. 175p.
- **Bellache L., 2016.** « *Agriculture de montagne et développement local : essai d'appréciation à partir du cas de la commune de CHEMINI* ». Mémoire de Master en sciences de gestion, université de Bejaia..
- **Benmihoub A., 2015.** 50 ans de réformes du foncier agricole étatique en Algérie, une rétrospective. Accaparement, action publique, stratégies individuelles etressources naturelles : regards croisés sur la course aux terres et à l'eau en contextes méditerranéens. Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches ; n. 72. 53-70p.
- **Berranen H., SD.** *Formation agricole : production d'effectifs et prise en charge des besoins réels*. 11èmes Journées d'études« Ingénierie des Dispositifs deFormation à l'International », Sous-Directeur de la Formation MADR/DFRV, Algérie. 7p.
- **Berranen H., 2006.** *La Formation agricole en Algérie : problématique et prise encharge des nouveaux besoins*. 40p.
- **Bessaou D., O., 2006.** *La stratégie e de développement rural en Algérie. Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union*
- 89p.

- **Bessaoud O., 2012.** « *La stratégie de développement rural en Algérie* ». p80.
<http://ressources.ciheam.org/om/pdf/a71/06400059.pdf>
- **Bessaoud O., Chassany J.,P., Abdelhakim T., Nawar M., 2005.** Le développement rural durable en Méditerranée In.- *Agri-Med: agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région méditerranéenne*. Rapport annuel. 22-134p.
- **Besseghir Z., Laouari S., 2017.** *Evolution du secteur agricole en Algérie : Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou. Mémoire master2, Economie du Développement Durable et de l'Environnement*, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie. 96p.
- **BIT., 2000.** *Le développement agricole durable dans une économie mondiale*. Rapport de l'organisation internationale du travail. 78p.
<http://www.ilo.org/public/french/dialogue/sector/techmeet/tmad00/tmad-r.pdf> consulté mai 2009
- **Blog.upfm-grenoble.fr/vincentplauchu/développement-agricole-et-rural/cours.**
- **Bollman R., D., 2001.** Bulletin D'analyse. Régions Rurales Et Petites Villes Du Canada N° 21-006-XIF Au Catalogue Vol. 3, N° 3.
- **Bonner F., 2006.** *Le rôle des acteurs locaux dans la construction de l'économie sociale : le cas de la MRC de la Haute-Yamaska*. Présent à la faculté d'études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maîtres sciences en Géographie, Département de géographie, Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal. 15p.
- **Bouchetata, T., B., 2005.** « *Analyse des agro-systèmes en zones tellienne et conception d'une base de données Mascara-Alger* ».
- **Boukella, M., 2008.** « *Politiques agricoles, dépendance et sécurité alimentaire* ». Algérie.
- **BOURI Ch., CHENNOUF S., Mahmoudi O., 2012.** *Impacts de la politique de développement agricole et rural PNDA/PNDAR sur la relance économique enAlgérie*.Les Cahier du MECAS, N°08. 34-50p.
- **Carlos O., Cheikh O., B., SD.***Les politiques agricoles entre 2000 et 2012 : entre incohérences et volontarisme*. 30p.
- **Chaib B., Baroudi N., 2014.** *La stratégie du développement rural en Algérie dans un cadre derenouveau et approche participative*. Revue algérien de développement économique N ° 01. 46p.
- **Chanane M., 2013.** « *heurs et malheurs du secteur agricole en Algérie : 1962-2012* ». L'Harmattan.
<http://www.wilaya-tiziouzou.dz/>
- **Chedded M., A., 2015.** *Analyse de l'impact des investissements agricoles réalisés dans le cadre du Plan National de Développement Agricole (PNDA) sur l'évolution des techniques de productions laitières, céréalières et oléicoles en Algérie : étude de cas dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Thèse Doctoral, Académie D'Aix Marseille Université D'Avignon Et Des Pays De Vaucluse, Français. NNT : 2015AVIG0669. tel-01241684. 140p.*
- Communication pour l'audition présidentielle agriculture et développement rural (2009).
- Contribution Du Secteur à L'Elaboration d'un Nouveau Modelé De Croissance Economique 2016-2019. 2016. 39p.

- **D.T.C.D.S.R.E.C, 2015.** *Statistiques sur L'environnement.* 82p.
- **Dahel R., 2013.** *Restitution des réflexions sur les approches participative par site, Workshop for the definition of a methodological approach for the participative management of forests in the Mediterranean Region, Antalya, Turkey, 5p.*
- **DDAPDP, SD.** *Les Bénéfices D'une Démarche De Développement Durable Pour Les Entreprises Québécoises.* Développement économique Innovation et Exportation. 18p.
- **Denieuil, P., N., 1999.** « *Introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial : analyse et synthèses bibliographique en écho au séminaire de Tanger (25 et 27 novembre 1999)* ». Document de travail N° 70, Bureau international de travail, Genève.
- Développement agricole et rural, Défis et perspectives stratégiques (le PNDAR), Note de politique générale, BM, décembre 2003.
- Discours de SEM le Président de la République, à Biskra, février 2009.
- **Djaout O., 2017.** *Le Potentiel Forestier Du Territoire De La Wilaya De Tizi-Ouzou Et Sa Contribution A L'émergence D'une Industrie Pharmaceutique. Mémoire master2,* Développement local, tourisme et valorisation du patrimoine, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie. 101p.
- **Djenane, A., M., 2011.** « *Les projets de proximité de développement rural intégrés : Objectif, contenu et méthodes* ». Sétif.
- **DPSBDTO, 2014.** *Annuaire Statistique de la Willaya de Tizi Ouzou, Année 2013.* N°29. 244p.
- **FAO, 2002.** *World Agriculture : Toword 2015- 2030 : Summary report : 97p.* Doc PDF Disponible sur www.fao.org. Consulte Déc. 2007.
- **FAO, 2007.** *Projet pour une agriculture et un développement rural durables en régions de montagne (ADRD-M).* Rapport sur les principales leçons tirées et recommandations pour l'ADRD dans les zones de montagne méditerranéenne, 12 p. www.fao.org/sard/sard-m consulte Dec. 2007
- **FAO, 2009.** *Les politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples.* Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. 4p.
- **FAO, 2011.** *Concepts et cadres de la sécurité alimentaire. Evaluation de l'impact de programmes de développement sur la sécurité al.* Dossier de l'apprenant. 18p.
- **Feliachi K., SD.** *Rapport National Sur L'état Des Ressources Phylogénétiques Pour L'alimentation Et L'agriculture.* 65p.
- **Ferguene A., 2003.** « *Ensemble localisés de PME et dynamique territoriales : SPL et développement « par les bas » dans les pays du sud* », colloque international sur « *Bibliographie gouvernance local et développement territorial : le cas des pays méditerranéens* ». Constantine, Algérie.
- Fiche Far Algérie. 9p.
- Friedman J., Sthor W., 2003. « *Ensemble localisés de PME et dynamique territoriales : SPL et développement « par les bas » dans les pays du sud* », colloque international sur « *gouvernance local et développement territorial : le cas des pays méditerranéens* », Constantine, Algérie. 3p.
- Gumuchian H., 1991. *Représentations et aménagement du territoire,* Editions Anthropos. 143p.

- **Hervieu B., 2002.** Le développement durable : une nécessité pour nourrir le monde ? Dossier de l'environnement de l'INRA n°22 disponible sur <http://www.inra.fr/dpenv/do22.htm>
- **Houée P., 2003.** « *Le développement local au défi de la mondialisation* ». Éditions l'Harmattan, Paris. <http://ipc.sabanciuniv.edu>.
- http://cda.portailomvs.org/sites/cda.portailomvs.org/files/sites/default/files/fichiers_joint/9330ocr.pdf
- <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2002-1-p-3.htm>
- <http://www.cefres.cz/aldetec/aldetecpdf/MaurelCV.pdf>
- http://www.ciriec.uqam.ca/pdf/numeros_parus_articles/3401/ES-3401-14.pdf
- http://www.djamel-belaid.fr/economie-politique-agricole/sahli_zoubid%C3%A9veloppement-rural/
- <http://www.Globenet.org/archives/web/2006://www.Globenet./org/horizon-local/persojoyal-chicha.html>.
- http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop_00324663_1974_num_29_3_16309
- http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/socco_11501944_1994_num_18_1_1170
- http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_00407356_1995_num_3_6_143_4995_t1_0714_0000_3
- https://books.google.dz/books/about/Les_mots_de_la_g%C3%A9ographie.html?id=B8oRAQAIAAJ&hl=fr
- https://books.google.dz/books/about/Participation_et_risques_d_exclusion_ref.html?id=1uCAAACAIAAJ&hl=fr
- <https://sites.google.com/site/imaginouest/mes-travaux/developpement-local-et-intervention-sociale>.
- H:\mm\ppdri en algerie (1).mhtml
- <https://www.cap-concours.f>.
- https://ww.wilaya_tiziouzou.dz/minfloc/agriculture
- <https://www.un.org>.
- <http://www.djamel-belaid>.
- <https://agriculturemono.net>.

- **Idir M., S., 2013.** *Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Bejaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer*. Mémoire de doctorat, Université De Grenoble. 24 p.
- **Initiatives concrètes, SD.** *Développement rural, Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire à l'échelle mondiale, Activités et initiatives par thème de développement*. Dossier Spécial. 98-103p.
- **ipc.sabanciuniv.edu -www.un.org/africarenewal/sites/Agriculture africaine.**
- **Kheladi M., 2013.** « Agriculture et Tourisme synergies ou conflits ? Cas de la wilaya de Bejaïa ». 7p.
- **Kheladi, M., 2008.** « *Le développement local : une réponse à plusieurs problèmes* », contribution au colloque international intitulé « *développement local et gouvernance des territoires* ». effectué, à Jijel.
- La politique de Renouveau agricole et rural: Rapport d'étape analytique 2008/2011 et perspectives à 2014. Juillet 2010.
- La conservation des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2018.

- **Laib S., SD.** *La Politique De Renouveau Rural Face Aux Enjeux De La Diversification Economique Et Au Développement Des Territoires En Algérie.* Thèse de doctorat, Université de Jijel, Algérie .169-187p.
- *Le Concept Du Développement.* Étude De Territoire & Projet De Développement Local. Développement Locals1a2.Odt. Réseau Des CFPPA's De Bourgogne. 5p.
- *Le rapport Brundtland, la commission mondiale sur l'environnement et le développement,* 1987.
- Le Renouveau de l'économie agricole et le Renouveau rural, MDDR, septembre 2008
- Le Renouveau rural, Commission nationale du développement rural, Document. août 2006.
- Les Politiques AGRICOLES A Travers LE Monde : Quelques Exemples. Ministère De L'agriculture, De L'agroalimentaire Et De La Forêt. Paris, France, 2014.7p.www.agriculture.gouv.fr
- **Leloup F et al. 2005.** « La gouvernance territoriale comme mode de coordination territoriale ? », in Géographie, économie, société, n° 4, vol. 7, pp. 321-332.
- **Leveque S., 2013.** Les spécificités des territoires ruraux Pour un SCOT rural de Qualité territoriale. Fiche thématique. Les spécificités des territoires ruraux. 2p.
- Lorthiois J., 1996. « Le diagnostic local des ressources ». ASDIC-Edition W. Dans BELATTAF. M et IDIR. A. (2006), op cit, 12p.
- **MADR, 2012.** « *Le renouveau agricole et rural en marche, Revue et perspectives* ». Alger.
- **MADR, 2003.** « *projet de proximité de développement rural(PPDR)* ». Alger. 01p.
- **MADR, 2006.** « *Rapport sur la situation du secteur agricole* ». Alger.
- **MADR, 2009.** « *Le plan national de développement agricole et rural : Présentation synthétique* », Alger. 5p.
- **MADR, 2004.** Le RGA ,2001. Recensement général agricole . Algérie- MADR.CD
- [http : analysealgversionFinaleannexe memoire.pdf.p 54](http://analysealgversionFinaleannexe_memoire.pdf.p54)
- Ministère de l'agriculture et de développement rural, 2014
- **MADR, 2012.** Op.cit, Alger .13p.
- **MADR, 2010.** La politique de renouveau agricole et rural en Algérie. p 40.
- **Medjdoub N., 2012.** *La Politique du Renouveau Rural en Algérie.* Inspectrice au MADR. 25ppt.
- **Mekid D., Talbi N., 2018.** Agriculture De Montagne Comme Levier Du Développement Local : Illustration Pratique Au Niveau De La Wilaya De Tizi-Ouzou. *Mémoire master2, Economie du Développement,* Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie. 122p.
- **MADR :** « *Le renouveau agricole et rural en marche, Revue et perspectives* ». Mai 2012, Alger .P8.
- **MADR,** Op.cit, Mai 2012, Alger .P9.
- **Mellouhi M., S., 2007.** *Politique Forestiere Nationale Et Strategie D'aménagement Et De Développement Durable Des Ressources Forestieres Et Alfatieres.* Direction Générale des Forêts, Alger. 32 p.

Bibliographique

- Ministre Délégué Chargé du Développement Rural, Conception et mise en oeuvre du PPDR «Guide de Procédures», version JUIN 2004, 13p.
- **Mohamed Z., 2009.** « *Evaluation et impact des projets de proximité de développement rural (PPDR) sur l'agriculture et le développement rural local : cas des zones de montagne du nord de la wilaya de SETIF* ». Mémoire de magister, Université Ferhat Abbas, Setif, Algérie.
- **Morize J., 1992.** « *Manuel pratique de vulgarisation agricole, 2 volumes* ». Maisonneuve et Larose, Paris.
- Ministère de l'agriculture et de développement rural, 2014
- **NEPAD, 2006.** Gouvernement De La République Algérienne Démocratique et Populaire. TCP/ALG/3102, (NEPAD Ref. 06/47 F). 21p.
- **Ouali K., 2015.** « *L'agriculture familiale facteur de développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou*. Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie.
- **Pecqueur B., 2000.** « *Le développement local, pour une économie des territoires* ». 2ème édition, Syros, Paris.
- *Plan d'action pour la mise en œuvre du programme pays(PAPP), 2016-2020.* Programme des Nations Unies pour le Développement. PAPP Algérie. PNUD. 30p.
- *Politique Forestière Nationale et Stratégie D'aménagement Et De Développement Durable Des Ressources Forestières et Alfatières (Document Provisoire),* Alger, Août 2007. 32p.
- *Présentation de la politique de Renouveau Agricole et Rural en Algérie et du programme quinquennal 2010-2014.* La politique de renouveau agricole et rural en Algérie. MADR. 7p.
- *Présentation de la stratégie de développement rural durable (SDRD),* Rapport principal, mars 2004.
- *Programme quinquennal 2010-2014, Document de base,* MADR, 2010.
- **Robert M., 1988.** " *Sociologie rurale*" « *que sais-je* ». Editions Presse Universitaire.
- **Sahli Z., 1985.** « *Expérience Algérienne en matière de développement local : les plans de développement communal* ». revue économie rurale, N°166.
- **Sahli Z., Sd.** « *Les zones de montagne en Algérie : situation, contraintes et possibilité de mise en valeur.*
- **Slama A., Ouhaddad M., 2013.** *Projet : PPDR Village Tansa.* Association Du Village Tansa-Tifra, Tizi-Ouzou, Algérie.
- **Suzanne S., 1994.** « *Espace Territoire. Développement local* ». Université de Montpellier III, France. Option méditerranéennes.
- **Tesson F., SD.** Introduction au cours développement local L2-L3. 3p.
- **Vernières M., 2012.** *La contribution du patrimoine au développement local : enjeux et limites de sa mesure.* Colloque La mesure du développement, CES-Université de Paris 1. 2 p.
- **www.Cirad.fr**
- www.europafrika.info
- www.iamm.ciheam.org/ress_doc/opac_css/doc_num.php?explnum_id=4401
- www.mdip.gov.dz/IMG/pdf/Développement_local_concepts_stratégies_et_benchmarking.pdf.

Bibliographique

- [www.univbejaia.dz,d1n7iqsz6ob2ad.cloudfront.net/document/PDF/5334356b450f1.pdf](http://www.univbejaia.dz/d1n7iqsz6ob2ad.cloudfront.net/document/PDF/5334356b450f1.pdf) f. 31p.
- [www.worldcat.org/title/ Les problèmes-du développement-en-Afrique /oclc/255878318](http://www.worldcat.org/title/Les-problèmes-du-développement-en-Afrique/oclc/255878318)
- www4.uqo.ca/observer/Auteurs/LouisFavreau.htm
- **Youcef Berkane Y., Moussaoui A., 2012.** *La politique du renouveau rural en Algérie : un essai d'évaluation.* Université de Sétif et de Constantine,Algérie. 18p.
- **Zaghib M., 2009.** *Évaluation et impacts des projets de proximité de développement rural(PPDR) sur l'agriculture et le développement rural local.Cas des zones de montagnes du Nord de la wilaya de Sétif.* Université Ferhat Abbas,Setif, Algérie. 147p.
- **Zoubeidi M., Gharabi D., 2013.** « Impact de PNDA sur la performance économique des filières stratégiques en Algérie : cas de la filière lait dans la wilaya de Tiaret ». *Revue Ecologie Environnement.* 64p.

Résumé :

L'impact des projets de proximité de développement rural intégré PPDRI en Algérie. La revue de littérature conduit à la réalisation d'une étude analytique d'après les statistiques et les données qui concernent les étapes de réalisation de la politique de renouveau rural en Algérie, spécialement dans la Wilaya de Tizi Ouzou , et le programme d'exécution des PPDRI (projet de proximité de développement rural intégré) au programme quinquennal(2009-2014), aussi l'effet de ces projets a l'évolution et à la création d'emploi au milieu rural. Le résultat de l'étude suggère que les projets de proximité de développement rural intégré PPDRI ont un rôle important sur le développement le milieu rural.

Mot clé : PPDRI, la politique de renouveau rural

Abstract :

Impact of projects of local integrated rural development PPDRI in Algeria. The literature review led to the completion of an analytical study based on statistics and data concerning the stages of realization of the rural renewal policy in Algeria especially in the Tizi Ouzou and execution program of PPDRI (project to integrated rural development) in the five-year program (2009-2014), and the effect of these projects in the development and job creation in rural areas. The result of the study suggests that the projects of integrated rural development PPDRI have an important role on the development of rural areas.

Keyword : PPDRI, the rural renewal policy.